

LE PROJET GRAND SITE DE FRANCE

ANNEXES



BONIFACIO

# ANNEXES

**Annexe 1** Les décrets de classement

**Annexe 2** Note argumentaire

**Annexe 3** Courrier d'engagement officiel OGS Bonifacio

**Annexe 4** Arrêté de création du COPIL Opération Grand Site Bonifacio

**Annexe 5** Carte géologique de Bonifacio, BRGM

**Annexe 6** Carte toutes protections environnementales

**Annexe 7** Dossier Label Villes & Pays d'Art et d'Histoire

**Annexe 8** Périmètre SPR

**Annexe 9** Restitution résidence d'architectes

**Annexe 10** Évolution de la fréquentation de l'île Lavezù

# Annexe 1 Les décrets de classement



C O R S E - D U - S U D

DOMAINE PUBLIC MARITIME  
DU SITE FORMÉ PAR LE PLATEAU  
ET LES FALAISES DE BONIFACIO  
ET LE MT DE LA TRINITÉ



SITE CLASSÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

Le Chef du Bureau des Sites

Jean-Louis HAUSSAIRE

ECH. 1/25 000

CAPO PERTUSATO

**DIRECTION DE  
L'ADMINISTRATION GENERALE  
ET DE LA REGLEMENTATION**

**Bureau de l'Urbanisme,  
du Tourisme et de l'Environnement  
D1/B2/DLV**

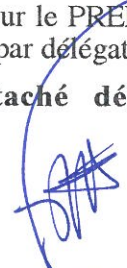
AJACCIO, le 15 juillet 1997

**BORDEREAU D'ENVOI**

à  
**Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement**

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<p><b>Commune de BONIFACIO</b> Classement parmi les sites du département de la Corse du Sud du domaine public maritime entre le port de Stagnolu et la pointe de la Fiumara sur la commune de BONIFACIO;</p> <p>Copie de l'arrêté en date du 1er avril 1997 portant classement du site et carte au 1/25 000ème.</p>	1	<p><u>Transmis :</u></p> <p><u>pour attribution</u></p>

Pour le **PREFET**  
et par délégation :  
**l'Attaché délégué,**



**F.FABBRI**

DIR. REGIONALE ENVIRONNEMENT COURRIER ARRIVEE
17.07.97 02864
DEST. <i>Ge/JN</i> .....

NOR :	ENV	N	97	6	0	1	2	2	A
-------	-----	---	----	---	---	---	---	---	---

**ARRETE**

portant classement parmi les sites du département de la Corse-du-Sud  
du domaine public maritime entre le port de Stagnolu et la pointe de la Fiumara  
sur la commune de BONIFACIO.

Le Ministre de l'Environnement,

VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, modifiée notamment par la loi n° 67-1174 du 28 décembre 1967 en particulier son article 6 ;

VU le décret en date du 13 février 1996 classant parmi les sites du département de la Corse-du-Sud le site formé par les falaises et le plateau de Bonifacio et le massif du mont de la Trinité sur la commune de BONIFACIO ;

VU l'avis émis par le Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme en date du 6 novembre 1996 ;

VU l'avis émis par le Ministre délégué au Budget, porte parole du gouvernement en date du 16 juillet 1996 ;

CONSIDERANT que le domaine public maritime bordant le littoral classé par décret du 13 février 1996 en constitue un prolongement indissociable sur le plan paysager ; qu'ainsi sa préservation présente un intérêt général au sens de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930 susvisée ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** : Est classé parmi les sites du département de la Corse-du-Sud, le domaine public maritime sur une distance de 300 mètres au droit des parties terrestres classées et non classées, entre le port de Stagnolu et la pointe de la Fiumara, conformément à la carte au 1/25.000 ème annexée ;

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté sera notifié au préfet de la Corse-du-Sud et au maire de BONIFACIO ;

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté ainsi que la carte au 1/25.000 ème annexée pourront être consultés à la préfecture de la Corse-du-Sud et à la mairie de BONIFACIO ;

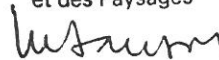
.../...

**ARTICLE 4** : Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris, le **01 AVR. 1997**

Le Ministre de l'Environnement  
**Pour le Ministre et par Délégation**

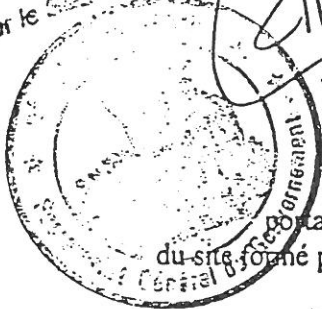
Le Directeur de la Nature  
et des Paysages



**Marc SANSON**

ENV

Ampliation certifiée conforme  
 Pour le Secrétaire Général de l'Environnement.



*Jean-Michel Vigier*  
 Jean-Michel VIGIER

DECRET du 13 FEV. 1996

portant classement parmi les sites du département de la Corse-du-Sud  
 du site formé par les falaises et le plateau de Bonifacio et le massif du mont de la Trinité  
 sur la commune de Bonifacio.

ENS 0 96 4 0 0 0 5 0

LE PREMIER MINISTRE

SUR le rapport du ministre de l'environnement ;

VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, modifiée notamment par la loi n° 67-1174 du 28 décembre 1967 en particulier ses articles 5-1, 6, 7 et 8, ensemble le décret n° 69-607 du 13 juin 1969 pris pour son application ;

VU l'arrêté en date du 19 janvier 1923 du ministre de l'instruction publique et des Beaux Arts classant parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique le couvent de la Trinité situé près de Bonifacio ;

VU l'arrêté en date du 10 août 1972 du ministre des affaires culturelles et du ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement inscrivant parmi les sites pittoresques du département de la Corse l'ensemble formé sur la commune de Bonifacio par le site urbain et ses abords ;

VU les résultats de l'enquête administrative prescrite par arrêté préfectoral en date du 7 janvier 1993 et qui s'est déroulée du 13 janvier au 7 février 1993, et notamment l'absence de consentement de certains propriétaires ;

VU l'avis émis par le conseil municipal de Bonifacio en date du 29 janvier 1993 ;

VU l'avis émis par la Commission départementale des sites, perspectives et paysages de Corse-du-Sud en date du 2 juin 1993 ;

VU l'avis émis par la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages en date du 16 juin 1994 ;

VU l'avis du ministre de la défense en date du 15 juin 1995 ;

.../...

VU l'avis du ministre du budget en date du 18 juillet 1995 ;

VU l'avis du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports en date du 10 août 1995 ;

Le Conseil d'Etat (section des Travaux Publics) entendu ;

CONSIDERANT que la préservation du site formé par les falaises et le plateau de Bonifacio et le massif du mont de la Trinité présente, en raison de son caractère pittoresque un intérêt général au sens de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930 susvisée ;

## D E C R E T E

Article 1er : Est classé parmi les sites du département de la Corse-du-Sud le site formé par les falaises et le plateau de Bonifacio et le massif du mont de la Trinité, sur la commune de Bonifacio, d'une superficie d'environ 1.300 ha, constitué de deux ensembles, conformément à la carte au 1/25.000ème et aux plans cadastraux annexés et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre :

### Point de départ du 1er ensemble

- Section F1 : intersection entre les parcelles n°s 155, 10a et le rivage

### SECTION F1

- limite entre les parcelles n°s 155 et 10a jusqu'au point d'intersection entre les parcelles n°s 155, et 10a et le chemin reliant La Tonnara à la route nationale n° 196
- chemin reliant La Tonnara à la route nationale n° 196
- limite entre les sections F1 et C2

### SECTION F2

- limite entre F2 et C2
- limite entre les parcelles n°s 185 et 184, d'une part et 187 et 186 d'autre part
- limite entre la parcelle n° 39, d'une part, et les parcelles n°s 186 et 42 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 42 et 44
- limite Nord sur 40 mètres de la parcelle n° 45
- ligne droite fictive rejoignant l'angle Sud de la parcelle n° 47
- limite entre les parcelles n°s 49 et 47
- ravin vers le Sud-Est
- chemin de la Trinité à la route nationale n° 196
- limite entre les sections F2 et C2

### SECTION G1

- ruisseau de Ferraro vers l'aval
- ruisseau de Mucchio Bianco vers l'amont
- limite entre les lieux-dits Padollo, d'une part, et Mucchio Bianco et Bianco d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 37 d'une part et 38 et 45 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 45 d'une part et 49 et 48 d'autre part
- limite entre les parcelles n° 48 d'une part et 46 et 47 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 644 d'une part et 47 et 43 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 645 et 43, 42, 63 et 60
- limite entre la section G1 et la section G2

## SECTION G2

- limite entre les parcelles n°s 420 d'une part et 421 et 422 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 423 et 422
- limite entre les parcelles n°s 455 d'une part et 641 et 713 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 744 d'une part et 713 et 456 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 456 d'une part et 745 et 451 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 457 et 451, 449 et 446
- ligne droite fictive rejoignant l'angle Est du bâtiment situé sur la parcelle n° 663
- ligne droite fictive rejoignant l'angle Ouest de la parcelle N° 648a
- limite entre les parcelles n°s 648 d'une part et 664 et 665 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 663 et 648a
- limite entre les lieux-dits Bancarello et Valle
- limite entre les parcelles n°s 231 et 643
- limite entre les parcelles n°s 230 d'une part et 643 et 224 d'autre part
- limite entre les parcelles n° 223 d'une part et 224 et 214 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 214 et 222
- limite entre les parcelles n°s 219 et 214, 216a, 613 et 614
- limite entre les parcelles n°s 614 d'une part et 607 et 242 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 701 d'une part et 243, 245 d'autre part
- limite entre les lieux-dits Valle et Bancarello
- ancien chemin de la Trinité vers le Sud
- chemin non dénommé bordant les parcelles n°s 299 et 298
- limite entre la parcelle n° 298 et la parcelle n° 626
- limite entre les parcelles n°s 638 d'une part et 626 et 309 d'autre part
- limite Est de la parcelle n° 309
- limite Sud des parcelles n°s 626, 622 et 634 (en partie)
- ligne droite fictive prolongeant l'angle Nord-Ouest de la parcelle n° 316
- limite Ouest de la parcelle n° 316

## TABLEAU D'ASSEMBLAGE

- le rivage jusqu'au point de départ

## SECTION G3

- parcelles n°s 598 et 599 (îles)

## Point de départ du 2ème ensemble

- section H : intersection entre les sections H, AC et le rivage

## SECTION H

- parcelle n° 12 (île)
- limite entre les sections H d'une part et AC et AD, d'autre part

## SECTION K3

- limite entre la section AD et les parcelles n°s 408 et 406
- traversée de la parcelle n° 410
- limite entre les parcelles n°s 410 et 405, 411, 572, 412 et 415
- chemin de Licetto vers l'Est

SECTION L1

- traversée du chemin de Licetto
- limite entre les parcelles n°s 11 et 12, 15 et 10
- limite entre les parcelles n°s 10 d'une part et 9 et 8 d'autre part
- limite entre les parcelles n° 8 d'une part et 16 et 6 d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 7 et 6
- ancien chemin de Saint-Jean
- limite entre les lieux-dits Bocca di Valli et Saint-Jean

SECTION L2

- limite entre les lieux-dits Monte Pertusato d'une part et Torre et Fumaggio d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 283 et 284, 282, 280, 276, 275 et 271
- limite entre les parcelles n°s 270 et 271
- limite entre les lieux-dits Torre d'une part et Fumaggio et Agascello d'autre part
- limite entre les parcelles n°s 264 et 232, 261 et 263
- limite entre les sections L2 et L3
- l'île Saint-Antoine (non cadastrée)

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

- le rivage jusqu'au point de départ

Article 2 : Le ministre chargé de la défense nationale est autorisé à réaliser sur les parcelles affectées à son département ministériel toutes installations jugées nécessaires à la satisfaction des impératifs de la défense nationale.

Article 3 : Le présent décret sera notifié au préfet de la Corse-du-Sud et au maire de Bonifacio,

Article 4 : Le présent décret ainsi que la carte au 1/25.000ème et les plans cadastraux annexés pourront être consultés à la préfecture de la Corse-du-Sud et à la mairie de Bonifacio.

Article 5 : Le ministre de l'environnement est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à PARIS, le 13 FEV. 1996

Alain JUPPE

Par le Premier ministre

Le ministre de l'Environnement

Corinne LEPAGE

ARRETE

n° 9434 en date du 22 AVR. 1994

portant inscription sur l'Inventaire  
Supplémentaire des Monuments Historiques  
de l'Escalier du Roi d'Aragon à BONIFACIO  
(Corse-du-Sud)

**Le Préfet de Corse**  
**Chevalier de la légion d'honneur,**

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943 et 30 décembre 1966 et les décrets modifiés du 28 mars 1924 et n° 61.428 du 18 avril 1961 ;

VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des Préfets de Région ;

VU le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des Préfets de Région une Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique ;

La Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique de Corse entendue en sa séance du 24 janvier 1994 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

**CONSIDERANT QUE** l'escalier du Roi d'Aragon à BONIFACIO (Corse-du-Sud) présente sur le plan de l'histoire et de l'art en tant qu'unicum exceptionnel, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1.** Est inscrit en totalité sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques l'Escalier du Roi d'Aragon situé sur la commune de BONIFACIO (Corse-du-Sud) cadastré section AB, parcelle n°60, d'une contenance de 11 a 50 ca et propriété du Département de la Corse-du-Sud par acte administratif du 22 août 1990 établi par le Conseil Général de la Corse-du-Sud, publié au bureau des hypothèques d'AJACCIO le 18 août 1990, vol 90 P, n° 5168.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre de la Culture et de la Francophonie, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Corse.

ARTICLE 3. - Il sera notifié au Préfet du Département, au Maire de la Commune et au propriétaire intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Ajaccio, le 22 AVR 1991

Pour ampliation,  
Pour le Préfet de Corse,  
et par délégation  
le Chargé de Mission,



Jean-Camille PIETRI

Le Préfet de Corse,

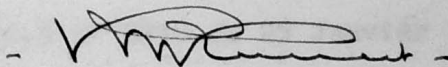
Signé : Jean-Paul FROUIN

Le projet d'arrêté de classement soumis à votre signature ne concerne que la partie terrestre de l'archipel. L'accord du Ministère de l'Economie et des Finances et de celui de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme a été demandé pour le classement du domaine public maritime, qui fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Il me paraît intéressant de vous signaler qu'une communication téléphonique émanant de la DAFU a fait connaître que le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme serait d'accord pour exclure de la zone d'aménagement concerté la partie classée.

Enfin, je vous précise que le département de la Corse a renoncé à l'exercice de son droit de préemption sur l'archipel, cette renonciation étant la contrepartie de l'accord donné par M. CASTEL pour le classement de l'archipel en réserve naturelle.

LE DIRECTEUR DE LA MISSION  
ENVIRONNEMENT RURAL ET URBAIN



Ph. PRUVOST

2<sup>e</sup> Division

Commission des Sites et Monuments naturels de la Corse  
-----

L'an mil neuf cent sept, le 7 Octobre à 10 heures et 1/2 du matin, la Commission des Sites et Monuments naturels de caractère artistique, s'est réunie à la Préfecture;

Étaient présents:

MM. le Secrétaire Général, Président,

l'Ingénieur en Chef,

l'Agent-Voyer en Chef,

le Président Durasso, Conseiller général,

Touranjon, Archiviste départemental.

M. le Président déclare la séance ouverte et demande à la Commission de procéder à la nomination de son bureau.

La Commission nomme M. l'Ingénieur en Chef, Vice-Président et M. Touranjon, Secrétaire.

Appelée ensuite à dresser la liste des propriétés foncières dont la conservation peut avoir, au point de vue artistique ou pittoresque, un intérêt général, elle inscrit sur cette liste les sites et monuments naturels suivants:

.....  
22°.- Couvent de la Trinité.- Situé dans un renfoncement, au milieu d'un chaos de blocs et de rochers abrupts, sur la côte orientale, à proximité de Bonifacio, le couvent de la Trinité est encadré d'oliviers et de chênes. Invisible du côté de la terre, il est peu visible du large. Il domine les bouches de Bonifacio et on distingue de là toute la côte

DÉPARTEMENT  
DE  
**LA CORSE**  
ARRONDISSEMENT  
DE SARTÈNE  
MAIRIE  
DE BONIFACIO

Bonifacio, le St Laurent 1914

*M. Doucet  
d'initiative*

*V.P.  
S. P. C. C.*

n° 121

Objet :

Le Maire de Bonifacio à  
Messieur le Président de la  
Commission des sites et monuments  
naturels de caractère artistique ou  
pittoresque

Paris.

Messieur le Président



Il est de mon devoir de vous signaler  
que l'administration des Domaines fait  
procéder à l'évaluation, en vue de la mise en  
vente, de tous les biens ayant appartenu aux  
fabriques et congrégations dissoutes ayant  
existé dans ma commune.

Parmi les immeubles inventoriés  
se trouve, à 7 kilomètres de Bonifacio, dans  
un site vraiment merveilleux, le  
Sanctuaire de la Trinité, objet de la  
vénération de tout l'arrondissement de

Sartène.

Le mont de la Trinité (ainsi nommé) au milieu duquel est construit le sanctuaire désigné attire les nombreux touristes visitant Bonifacio et la Commission que vous avez l'honneur de presider, dans sa séance du 7 octobre 1907, en a proposé le classement comme site pittoresque.

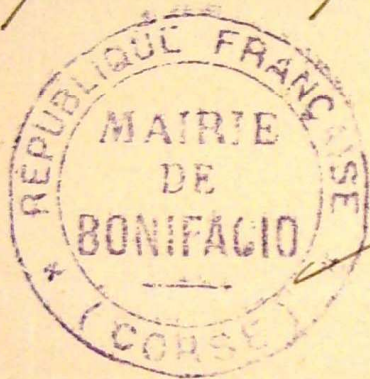
À la suite de ce classement j'ai signé un engagement au nom de la Loi du 21 Avril 1906 m'interdisant d'apporter aucune modification à l'état des lieux et m'obligeant à veiller à leur conservation.

J'ignore la suite donnée à la proposition de classement de la Commission sus visée mais en présence du projet de vente de l'Etat, il y aurait intérêt à protéger de la part de M.<sup>r</sup> le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, un arrêté sanctionnant le travail de la Commission fait en 1907.

De cette façon l'Etat resterait propriétaire du dit terrain et la Commune qui en est locataire, veillerait avec un

soin jaloux à sa conservation.

Dans le ferme espoir que vous  
ferez tout votre possible pour que ma  
démarche soit couronnée de succès  
j'ai l'honneur de vous prier Monsieur  
le Président, de vouloir bien agréer  
l'assurance de ma considération  
la plus respectueuse,



Jambin

RAPPORT DE MONSIEUR SORLIN POUR

L'INSCRIPTION DU SITE DE  
BONIFACIO

---

Les mesures les plus urgentes à prendre pour la sau-  
vegarde du caractère de la Corse.

La citadelle génoise et son cadre naturel sont l'un des  
ensembles les plus remarquables de tout le bassin méditerranéen;  
son intérêt est trop connu pour que nous ayions besoin de le sou-  
ligner.

Le dossier, à l'élaboration duquel nous avons personnel-  
lement contribué au cours de visites successives des lieux, tend  
à inscrire sur l'inventaire l'ensemble de la ville haute, la tota-  
lité du port et les collines qui le dominant, jusqu'à la ligne  
de crête.

La délimitation du site, effectuée à partir de chemins  
existants, est à la fois logique et simple; elle couvre effecti-  
vement la totalité du panorama découvert sur et depuis Bonifacio,  
de la pointe de Paragnano au sud de l'isthme.

La mesure proposée est d'une particulière urgence.

Il n'existe en effet, comme le souligne M. CHALLAND  
dans son rapport à la Commission Départementale des Sites, aucune  
autre protection sur Bonifacio que celle qui résulte du classe-  
ment de l'inscription sur l'inventaire de quelques édifices an-  
ciens isolés.

Or, l'expansion touristique et résidentielle de la ville  
est rapide, comme le montrent les photographies jointes au dossier,  
où l'on voit apparaître les immeubles neufs construits sur le  
flanc nord du Goulet, face à la citadelle, au cours des toutes  
dernières années, et qui ont déjà sérieusement entamé l'aspect  
naturel des lieux par des coupes pratiques dans la falaise.

Une série de projets dûs à des promoteurs tendent à  
meubler le fond du port par des immeubles élevés, qui se pro-  
longeraient ensuite sur le plateau, à l'Est et au Sud de la ville,  
et contribueraient à lui faire rapidement perdre son caractère.

Le plan d'urbanisme communal élaboré par M. GOJON s'ef-  
force de contenir cette expansion dans des limites raisonnables,

4 JAN 1971

Sites *104*

Le Ministre des Affaires Culturelles

à Monsieur le Préfet de la Corse

OBJET : Problèmes relatifs à Bonifacio - vieille ville et site.

Mon attention a été appelée sur les diverses menaces qui pèsent sur la ville de Bonifacio et sur son site.

Au terme d'une procédure assez longue l'inscription du site de Bonifacio susceptible d'en assumer une certaine protection, va bientôt être une mesure effective.

Afin que soit d'ores et déjà sauvegardé cet ensemble, plateau, falaises et calanques qui entourent la ville et la mettent si remarquablement en valeur, je vous demande de bien vouloir veiller à ce que la plus grande attention soit apportée à l'examen et à la délivrance des permis de construire.

Je souhaite, notamment, que toutes les demandes soient adressées pour avis à l'architecte des bâtiments de France, M. DELMOTTE, tant en ce qui concerne les logements nouveaux dans le périmètre aggloméré de Bonifacio, qu'en ce qui concerne tous les travaux dans la vieille ville ; celle-ci doit être sauvegardée, en un premier stade grâce à des crédits sites que vous y consacrerez sur les dotations qui vous seront délégués sur les chapitres 35-31 - Article 30 et 56-30 - article 20 de mon budget.

Mon attention a été appelée, également, sur certains projets immobiliers sur les falaises et la côte qui se trouvent dans le périmètre étudié pour l'inscription sur la pointe de Pertusato, notamment)

J'attache la plus grande importance à ce que le site de Bonifacio, qui en un premier stade, ne sera simplement qu'inscrit à l'inventaire, soit préservé, ce qui implique qu'aucune construction n'apparaisse sur les falaises, le plateau et les pointes rocheuses dans le périmètre de protection de la ville.

Là encore, je souhaiterais que d'ores et déjà l'architecte des Bâtiments de France soit saisi, et si vous le jugez utile, la Commission Départementale des Sites, de façon à conforter la position du Directeur départemental de l'Equipement, qui dispose des instruments réglementaires nécessaires (notamment l'article 21 du Règlement national d'urbanisme) pour refuser certains permis de construire.

Pour le Ministre et par autorisation :

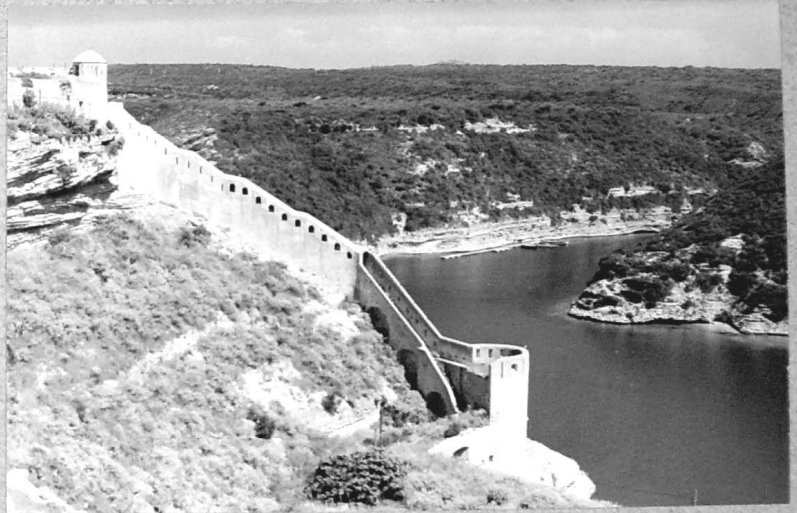
*Le Directeur de l'Architecture*

Alain BACQUET



BONIFACIO - Le port, la ville basse et la citadelle -

BONIFACIO - Murailles de la citadelle et entrée de la calanque ouvrant sur la rive Nord du port -



BONIFACIO - Entrée de la citadelle -



Le Cap PERTUSATO.



Les falaises sous le sémaphore



Le phare de PERTUSATO.

Falaises près de  
BONIFACIO.





Vue d'ensemble des falaises et de la ville de BONIFACIO depuis la route du sémaphore. -

Chemin sur le plateau calcaire - Murs de pierres sèches, oliviers sauvages -





Embarcadère de l'île CAVALLO,  
au Nord de l'étang de PIANTARELLA.  
Au premier plan, l'île PIANA, et au  
fond, les îles RATINO et CAVALLO.

L'étang de PIANTARELLA.





Golfe de FIGARI



Golfe de VENTILEGNE

Le Golfe de SANTA  
MANZA et le Cap BLANC



MINISTÈRE DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
MISSION DE L'ENVIRONNEMENT RURAL ET URBAIN

34, Avenue Marceau, 75008 PARIS - Tél. 256.06.55

DIVISION : E.R.U./d. 3 n° 0208

Poste :

N/Réf. :

V/Réf. :

NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR

LE MINISTRE

Objet : Classement de l'Archipel des  
LAVEZZI

Paris, le 25 JAN. 1974

L'archipel des LAVEZZI, moins l'île de CAVALLO, a fait l'objet de votre part d'une instance de classement en date du 9 mai 1972 (décision notifiée le 29 mai à M. CASTEL).

Le dossier réglementaire de classement a été instruit en commun avec celui de l'ensemble du site de BONIFACIO. Lors de l'enquête, M. CASTEL a fait savoir qu'il n'était pas opposé, en tant que gérant de la SERICO, société propriétaire, au classement de l'archipel moins CAVALLO et l'îlot adjacent de CAMARO CANTO.

Le projet de classement a reçu l'avis favorable du conseil municipal de BONIFACIO et celui de la commission départementale des sites. La décision, en ce qui concerne l'archipel des LAVEZZI, peut donc intervenir par arrêté ministériel, le reste du site devant, après la modification de périmètre demandée par la Commission supérieure des sites, faire l'objet d'un décret en Conseil d'Etat.

La protection au titre de la loi du 2 mai 1930 ne pouvait être traitée indépendamment de la question de la zone d'aménagement concerté créée sur l'ensemble de l'archipel, par arrêté du 1er mars 1973.

Après les négociations qui ont fait l'objet des échanges de correspondances, joints en annexe, les dispositions de l'arrêté de zone d'aménagement concerté s'avèrent compatibles avec les objectifs du classement, puisqu'il est indiqué que, contrairement à certains projets initiaux, les îles autres que CAVALLO ne seront pas construites et auront une vocation de réserve naturelle. M. CASTEL a confirmé son accord sur ce point. Sa lettre a été transmise à la Direction de la Protection de la Nature pour lui permettre d'instruire le dossier réglementaire de création d'une réserve naturelle, qui viendra renforcer la protection proposée aujourd'hui au titre des sites.

Pièces jointes :

.../...

# BONIFACIO

## Opération Grand Site

Note argumentaire – Mai 2018



MAIRIE DE BONIFACIO  
PALAZZU PUBLICU

[bonifacio-mairie.fr](http://bonifacio-mairie.fr)

Couverture : IDIR, Phare de la Madonetta, 2004

Réalisation : Mairie de Bonifacio, mai 2018

Photographies :

p. 3-4, 7-8, 19-20, 29-30 © O. Bonnenfant/OEC

p. 42 © N. Negre/OEC



# SOMMAIRE

## 6 INTRODUCTION

## 8 LE POTENTIEL D'UN GRAND SITE

UNE FORTE DIVERSITE PATRIMONIALE POUR UN MEME TERRITOIRE

ELEMENTS DE CARACTERISATION DES SITES CLASSES ET INSCRITS

## 20 UN TERRITOIRE VIVANT

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LES ACTIVITES ECONOMIQUES LIEES AUX SITES CLASSES ET A LA CITE DE BONIFACIO

LA FREQUENTATION DES SITES

## 30 LES ENJEUX D'UNE OPERATION GRAND SITE

LA DEFINITION D'UN PERIMETRE POUR UNE GESTION ADAPTEE

LA COMMUNE DE BONIFACIO PORTEUR DE PROJET

LES ENJEUX DE GESTION

LA GOUVERNANCE

## 38 ANNEXES

# INTRODUCTION

**E**diflée sur une presqu'île calcaire à l'extrême sud de la Corse, la cité médiévale de Bonifacio est reliée par un isthme à sa campagne qui s'étend sur plus de 13 800 ha de bois, maquis, anciennes oliveraies et exploitations agricoles (viticulture, élevage...).

Bonifacio fait face à la Sardaigne, distante d'une quinzaine de kilomètres, et ses 77 kilomètres de côtes sont au cœur du détroit international des Bouches de Bonifacio. Elles sont les témoins de riches échanges transfrontaliers depuis l'antiquité.

1 site inscrit et 4 sites classés au titre de la loi du 02 mai 1930, 20 sites inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques, 1 agenda 21, 2 800 ha acquis par le Conservatoire du littoral, la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone (217 ha) inscrite sur la liste des zones humides d'importance internationale dite « liste Ramsar », une façade maritime incluse dans le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (79 640 ha, principalement en mer et comprenant une quarantaine d'îlots), 6 sites Natura 2000 sont le reflet du **fort potentiel environnemental, patrimonial et culturel** de notre cité.

Cet ensemble remarquable attire toutes les attentions. L'économie de Bonifacio, ville de 3 000 habitants, est principalement axée sur le tourisme. Labellisée « Station de tourisme », elle accueille chaque année près de 2 millions de visiteurs, principalement en période estivale. Cette fréquentation, la première de l'île, génère certains conflits d'usage.

Ce constat oblige la collectivité à renforcer sa vigilance et à prendre la mesure d'une véritable stratégie globale et maîtrisée de l'aménagement du territoire.

Ainsi, garants de la préservation des paysages, du patrimoine, mais également de la qualité de vie des habitants et d'accueil des visiteurs, les élus Bonifaciens souhaitent engager le territoire de leur ville dans une démarche « Grand site de France ».



# LE POTENTIEL D'UN GRAND SITE

## UNE FORTE DIVERSITE PATRIMONIALE POUR UN MEME TERRITOIRE

La cité médiévale de Bonifacio habille le sommet de ses falaises de calcaire, dont la blancheur éclatante et singulière forme le paysage le plus emblématique du bassin bonifacien.

Mais en réalité, celui-ci s'étend sur plus de 13 800 hectares caractérisés par l'alternance de sols granitiques et sédimentaires. Cette hétérogénéité lui confère une grande variété paysagère et une biodiversité riche d'espèces endémiques ou rares. Habité et façonné par l'Homme au fil des siècles, le patrimoine du site dans sa globalité n'a fait que s'enrichir, notamment par la vie de la cité, l'agriculture fixée sur le Piale (l'ensemble du plateau calcaire) et l'aménagement de sa façade maritime.

Le littoral de Bonifacio, fort de ses 77 kilomètres de côtes, égrène criques et plages au beau milieu de grands espaces naturels. Depuis l'est, Rundinara, le golfe de Sant'Amanza, Cala Longa, Piantarella, le cap Pertusatu et la pointe Sant'Antoni se succèdent. Au pied de la ville, le goulet abrite les ports. A l'ouest se trouvent la Madonetta, Fazziò, Paragan et Vintilegni. Au large, à mi-distance de la Sardaigne, l'archipel des îles Lavezzi regroupe 7 îles, dont la principale se nomme Lavezzu.

L'Atlas des paysages de Corse, réalisé par la DREAL en 2013, décline l'île en unités paysagères, échelles de référence pour les projets territoriaux.

### Testa - Vintilegni

Historiquement, la Testa-Vintilegni s'intègre à la zone de plaines et piémonts de Figari et Pianottoli-Caldarelo, communes voisines de Bonifacio. L'entité paysagère s'articule le long d'une faille granitique autour de laquelle se trouve la plaine, riche de zones humides et ceinte de collines d'une altitude maximum de 179 mètres.

Au total, 2 214 ha ont été acquis par le Conservatoire du littoral. Ces acquisitions permettent la préservation de ce massif littoral et la conservation de la diversité de ses paysages (étangs, plages, subéraies...). Le golfe de Vintilegni est particulièrement exposé aux vents d'ouest.



Haut : vue sur le golfe de Vintilegni depuis sa rive sud ; bas : le grau de l'étang de Vintilegni  
(© O.Bonnenfant/OEC).



## Massif de la Trinité

L'ensemble de la pointe de la Trinité au Corbu est issu d'une chaîne de montagne datée de 300 millions d'années (ère primaire).

Malgré les reliefs accidentés, quelques témoignages d'activités agro-pastorales subsistent. Exception faite des bergeries de Catareddu, des hameaux de Bocca d'Arbia et de Tunara, le site reste un grand espace naturel vierge d'urbanisation.

Le hameau de Tunara, né de l'ancienne installation de pêcheurs implantés au plus prêt de leurs embarcations, est aujourd'hui un site principalement balnéaire. La baie de Stagnolu abrite une majestueuse dune à oyats qui borde un petit étang.

Le massif de la Trinité culmine à 219 mètres et celui du Corbu à 243 mètres. Le paysage homogène se caractérise avant tout par sa succession de crêtes parallèles et la présence de taffoni, chaos granitiques sculptés par l'érosion et bien souvent occupés dès le néolithique. Lorsque le ciel est dégagé, il est possible d'apercevoir la Sardaigne au sud et les rivages du sartenais au nord.

L'ermitage de la Trinité, haut lieu de pèlerinage depuis le départ des moines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a trouvé sa place au cœur de ce massif granitique.

A son pied, les roches nues de l'anse de Paragan font apparaître la jonction entre granite chaotique et substrat calcaire.



Haut : vue sur le massif de la Trinité depuis son point culminant ;  
Bas : la baie et l'étang de Stagnolu (© O. Bonnenfant/OEC).



### Haute Ville et Piaie de Bonifacio

Le plateau calcaire bonifacien est nommé le Piaie. Il s'étend sur environ 3 000 hectares et culmine à une altitude moyenne de 90 mètres. Tel un fjord, la position abritée du goulet a permis dès le mésolithique aux populations de s'y abriter.

À l'ouest du plateau, la cité historique de Bonifacio est juchée à plus de 60 mètres de hauteur, à l'aplomb de la falaise. Sentinelle sur la Méditerranée, elle offre un panorama exceptionnel sur le détroit Corso-Sarde.

L'érosion a façonné des grottes emblématiques et l'un des symboles les plus connus de la ville de Bonifacio, le *Diu Grossu*.

Bien que l'activité agricole regagne en intérêt, la déprise de ces dernières décennies a pour conséquence la fermeture des milieux par le maquis. Jusque dans les années 1950, le Piaie était considéré comme le « grenier de la cité » et on pouvait y trouver des cultures de céréales, d'oliviers ou encore de vignes. Aujourd'hui, les Bonifaciens ont réinvesti le Piaie et préfèrent y résider.

Haut : Vue aérienne de la ville et de ses abords (© J.-F. Paccosi/CRDP).

Bas : Vues de la ville et des chemins du Piaie (O. Bonnenfant/OEC).



## Archipel des Lavezzi - Cavalu

Au cœur du détroit international des Bouches de Bonifacio, plusieurs îles et îlots émergent en formation sur un socle granitique et forment l'archipel des Lavezzi (env. 180 ha), partie intégrante de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (à l'exception de l'île Cavalu).

Habitats dunaires, pelouses et fruticées basses, maquis, zones humides, habitats rocheux et végétations rudérales sont autant d'abris pour la biodiversité.

On trouve sur ces îles, notamment sur l'île principale, Lavezzu, les témoignages de leur occupation et leur exploitation par les Hommes depuis le pré-néolithique. Les ruines de la chapelle Santa Maria serait le témoignage de l'installation d'anachorètes (IVe – Ve siècle) chassés lors des invasions barbaresques. Il en est fait mention dans certains actes notariés datant du XIIIe siècle. Une petite bergerie a été construite à proximité dans les temps modernes.

Deux cimetières et un phare ont été édifiés sur l'île principale des Lavezzi à la suite du naufrage tristement célèbre le 15 février 1855 de *La Sémillante*, frégate de la marine française en partance pour la Guerre de Crimée.

Contrairement à Lavezzu, non habitée mais haut lieu d'attraction touristique, l'île de Cavalu est partiellement urbanisée et occupée principalement en saison estivale.



## ELEMENTS DE CARACTERISATION DES SITES CLASSES ET INSCRITS

### Les sites classés

Le périmètre de l'ensemble des sites classés est continu depuis la baie de Stagnolu à l'ouest jusqu'à la baie de Fiumara au sud – sud-est, intégrant également l'archipel des Lavezzi (figure 1). Dans un souci de cohérence de protection, la bande des 300 mètres appartenant au domaine public maritime (DPM) est venue étendre ce périmètre au droit de ses limites (tableau I).

Tableau I : Liste des sites classés et inscrit de Bonifacio au titre de la loi du 02 mai 1930.

Nom des sites	Couvent de la Trinité	Site urbain de Bonifacio et ses abords	DPM formé par l'archipel des Lavezzi excepté Cavallo et Camaro Canto	Falaise et plateau de Bonifacio, Mont de la Trinité	DPM de la baie de stagnolu et la pointe de Fiumara
Type de site	Classé	Inscrit	Classé	Classé	Classé
Date de l'arrêté de création	19 janvier 1923	10 août 1972	26 janvier 1974	13 février 1996	1 <sup>er</sup> avril 1997
Superficie	0,17 ha	210,52 ha	ND	1 352,83 ha	Bande des 300 m

Abordé depuis la partie terrestre ou depuis la mer, le panorama offre une sensation d'explosion de diversité entre massifs formés de boules granitiques et plateau de calcaire stratifié. La côte rose dentelée de criques secrètes contraste

avec l'éclatante falaise blanche ancrée dans les eaux bleues méditerranéennes sur laquelle la cité perchée impose sa force.

Les Hommes eux-mêmes ont dû faire preuve d'ingéniosité pour braver les vents du cap et faire fructifier les cultures sur ces terres difficiles. A partir de matériaux naturels et disponibles sur place, *i Piallichì* (les agriculteurs du plateau) ont modelé le paysage en y édifiant un maillage de parcelles de cultures ceinturées de hauts murs en pierre-sèche calcaire, parsemé d'abris, les *baracun*, semblables aux bories. Ils ont ainsi usé de leur labeur pour tirer profit de la minéralité de leur

lieu de vie : fours à chaux et à briques, puits, pressoirs sont autant d'éléments du patrimoine vernaculaire disséminés dans la campagne et aujourd'hui menacés par, la déprise agricole, la fermeture des milieux et la pression foncière.

Au pied du massif de la Trinité, résidences hôtelières et campings accueillent les touristes en saison estivale aux abords directs du site classé.

Sur les hauteurs, une étroite route mène à l'Ermitage, lieu saint très apprécié des Bonifaciens qui le fréquentent quotidiennement et plus particulièrement le 8 septembre pour y célébrer la

naissance de la Vierge. Le panorama offert depuis le site attire également de nombreux visiteurs. Un réseau de sentiers aménagé par le Conservatoire du littoral permet la découverte du massif dans sa globalité, notamment l'accès

au feu de Fenu et à Stagnolu, grande plage dont l'arrière dune, bordée d'oyats, abrite une zone humide.

A proximité de la Trinité, le site de Muchju Biancu, propriété du Ministère de la Défense, a longtemps été le terrain d'entraînements militaires. Aujourd'hui, bien qu'il soit la porte d'entrée de la baie de Paragan, il ressemble à une vaste zone sans âme, entrecoupée de pistes, parsemée de bâtiments d'entraînement en ruine et de zones de décharges (carcasses de voitures, gravats...).

L'espace maritime du détroit des Bouches de Bonifacio est réputé pour ses vents et ses écueils affleurant qui rendent la navigation périlleuse.

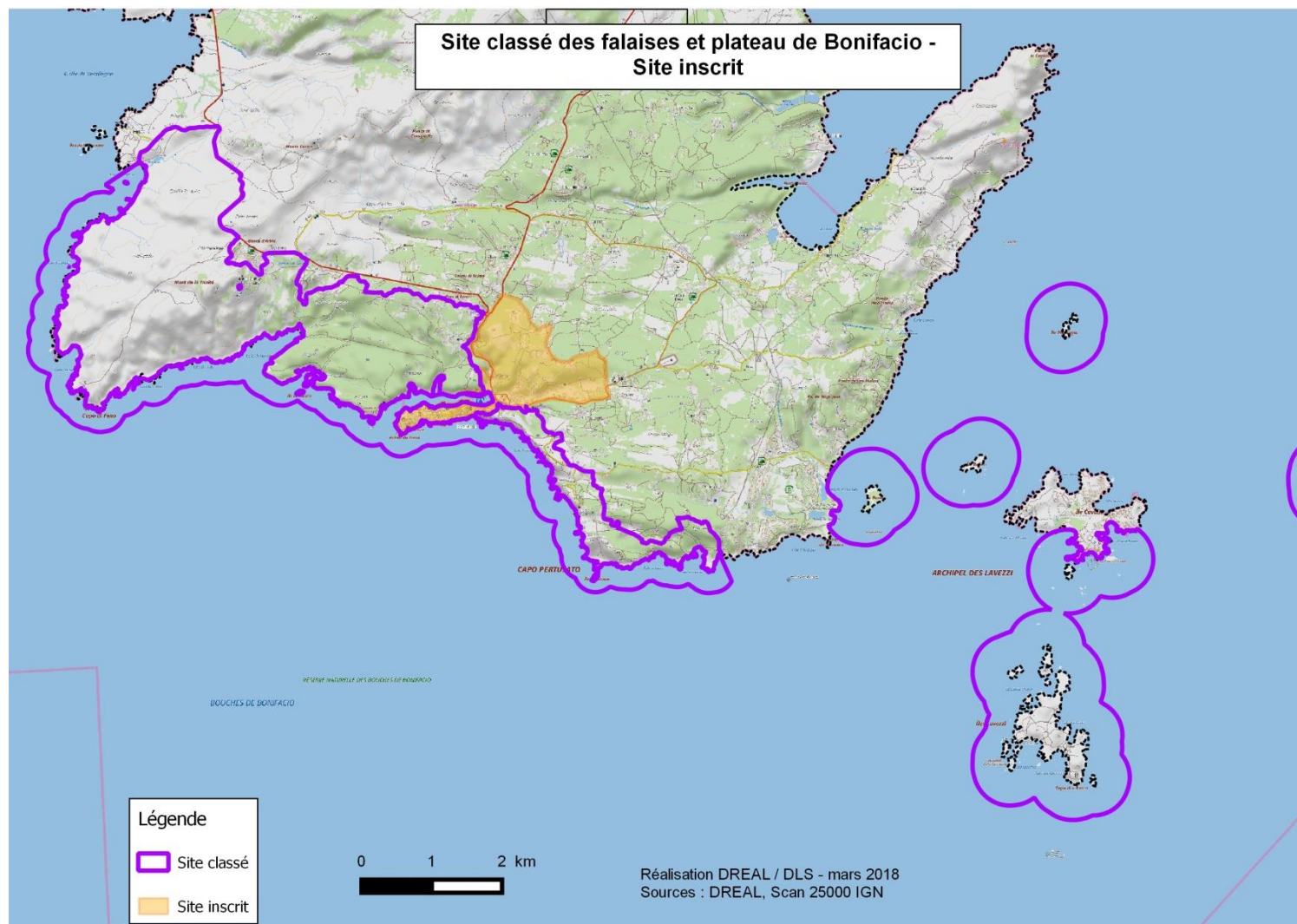


Figure 1 : Carte des sites classé et inscrit de la commune de Bonifacio (Source : DREAL de Corse).

L'archipel des îles Lavezzi bénéficie d'un panorama, d'une faune et d'une flore remarquables. Loin de son ancien usage de lieu de pâturage, il est désormais un site d'excursion pour tourisme balnéaire. Le phare des Lavezzi, automatisé en 1986, est désormais déserté. Le bâtiment annexe, longtemps occupé par les équipes de la réserve naturelle, est actuellement fermé dans l'attente de travaux de réfection.

### Le site inscrit

*« Sur la montagne blanche, le tas de maisons pose une tache plus blanche encore. Elles ont l'air de nids d'oiseaux sauvages, accrochés ainsi sur le roc, dominant ce passage terrible où ne s'aventurent guère les navires ». C'est ainsi que*

La Haute Ville de Bonifacio et le massif de la Trinité vus depuis la mer  
(© O. Bonnenfant/OEC).



Procession de la semaine Sainte au col de San Rocu (© Francis Rombaldi)

Guy de Maupassant décrit en 1855 la ville de Bonifacio dans « Une vendetta », histoire parue dans les *Contes du jour et de la nuit*.

La ville de Bonifacio, surplombant la falaise calcaire ceinturée de ses puissantes murailles militaires, présente un caractère pittoresque. Contraint par la géomorphologie de la presqu'île, l'habitat y est dense, serré et présente des adaptations typiques de l'architecture de la ville (réseau hydraulique ingénieux approvisionnant les citernes de la cité, escaliers en pente raide semblable à une échelle...).

Le périmètre du site inscrit englobe le quartier de la Marine où les commerces aménagés en rez-de-chaussée de maisons

hautes de trois ou quatre niveaux bordent les quais et la vallée Saint Julien qui fut cultivée depuis le couvent du même nom jusqu'à l'ancienne plage du port.

### Les espaces naturels protégés

Les espaces naturels protégés présents sur la commune de Bonifacio protègent les habitats et les espèces floristiques et faunistiques à forte valeur patrimoniale (figure 2). Ils englobent une forte diversité paysagère et plusieurs d'entre eux recoupent pour partie le périmètre des sites classés (figure 3).

La **Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio** (RNBB) a été créée le 23 septembre 1999. Son périmètre couvre 79 640 ha répartis sur cinq communes : Bonifacio, Figari, Monaccia d'Aullène, Pianottoli-Caldarello et Porto-Vecchio. Essentiellement marine, la RNBB réglemente un nombre important d'usages, notamment la pêche professionnelle et de loisir, le mouillage et la plongée sous-marine. Elle assure également la protection de plus de 180 ha terrestres, composés essentiellement d'îlots marins à forte valeur patrimoniale.

De vastes entités paysagères constituent le domaine du **Conservatoire du littoral** de Bonifacio. Les sites de Vintilegni, Fenu, Fazziò, Pertusatu s'étendent sur environ 2 800 hectares. La poursuite de la politique d'acquisition du Conservatoire du

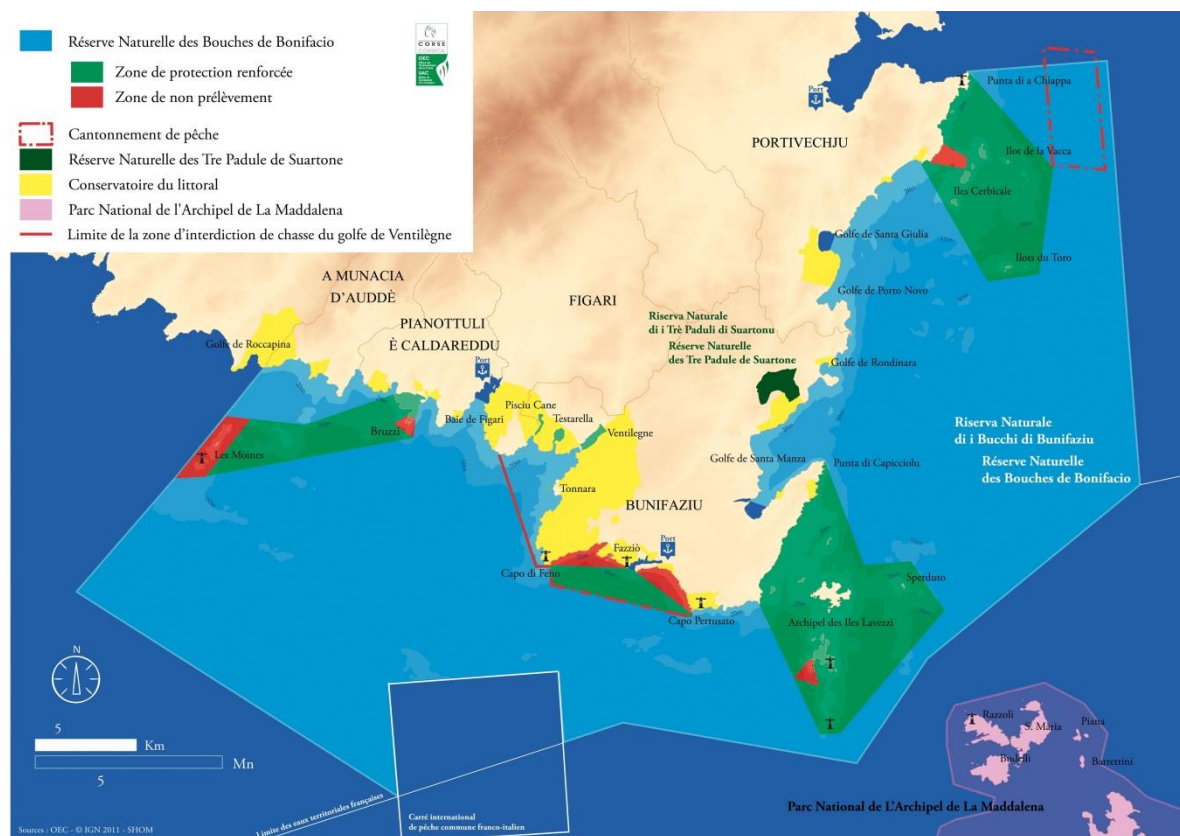


Figure 2 : Cartes des espaces protégés de l'extrême sud de la Corse (Source : OEC).

littoral, renforcée par les arrêtés de périmètres de zones de préemption des espaces naturels sensibles (ENS), offre une garantie pour la préservation de ces grands sites et ambitionne d'atteindre à terme le « tiers sauvage » de la superficie de la Commune (annexe 1 : Atlas du Conservatoire du littoral).

Trois **sites Natura 2000** à fort intérêt patrimonial concernent les sites classés. Deux sont relatifs à la directive « Habitat » :

- FR9400591 « Plateau de Pertusato, Bonifacio et îles Lavezzi » (ZNIEFF de type B, ZSC) d'une superficie de 6 071 ha (dont 94% de superficie marine) ;
- FR9400592 « Ventilegne-la Trinite de Bonifacio-Fazzio » (ZNIEFF de type B, ZSC) d'une superficie de 1 985 ha (100% terrestre).

Le troisième site, relatif à la directive « oiseaux », dépasse le cadre de la commune :

- FR9410021 : Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio (ZNIEFF de type A, ZPS) d'une superficie de 98 941 ha (99% marine).

Enfin, les îlots de Tunara sont l'objet d'un **arrêté de protection de biotope** (APB) pour la préservation du cormoran huppé de Desmarest (*Phalacrocorax aristotelis desmarestii*). Le site appartient également au périmètre de la RNBB.

Page de gauche (haut) : les Bouches de Bonifacio abritent près de 10% des effectifs de cormoran huppé de Desmarest, sous espèce endémique de Méditerranée (© O. Bonnenfant/OEC).

Page de gauche (bas) : l'unique station connue du centranthe à trois nervures *Centranthus trinervis* se trouve sur le massif de la Trinité (© O. Bonnenfant/OEC).

Page de droite : vue de la pointe Sant'Antoniù depuis l'île Lavezzu (© O. Bonnenfant/OEC).







# UN TERRITOIRE VIVANT

## L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'étendue du territoire bonifacien (13 800 ha), sa diversité paysagère et son pouvoir attractif ont motivé très tôt les élus à définir une politique d'aménagement du territoire ambitieuse. Par ailleurs, les espaces remarquables (ERC) cartographiés dans le **plan d'aménagement et de développement durable de la Corse** (PADDUC) représentent près de 40% de la superficie de la commune et mettent ainsi l'accent sur sa valeur paysagère.

Un **plan d'occupation des sols** (POS) a été validé en 1986 et suivi par l'approbation d'un **plan local d'urbanisme** (PLU) en 2006. Ce cadre réglementaire est actuellement en révision.

Dans un souci de préservation de « l'esprit des lieux », le périmètre **« Site patrimonial remarquable »** (SPR) remplace la Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager (ZPPAUP) élaborée en 2010 et renforce les protections architecturales des zones urbaines du « quartier de la Marine » et de la « Haute Ville ». Un travail est mené en ce sens avec l'architecte des bâtiments de France (ABF) qui assure une permanence mensuelle à Bonifacio.

Dans ce même objectif, les **« orientations paysagères et architecturales pour le secteur urbanisé du site classé (Piale-Bancarello) »** ont été révisées et validées le 19 décembre 2016. Les règles s'appliquent en complément de la réglementation du PLU sur le périmètre du site classé.



De plus, soucieuse de l'intégration paysagère de ses aménagements futurs, la Ville de Bonifacio travaille avec des paysagistes-conseils. La situation méridionale et la géomorphologie du site font que divers aléas sont à prendre en compte dans l'aménagement du territoire. Aussi, un **Plan de Prévention des Risques** (PPR) en cours d'élaboration prescrira les mesures opérationnelles de gestion des aléas sismiques, des risques d'éboulements, d'inondations, de submersion, d'incendies, etc.

La trame viaire du territoire bonifacien est construite sur



Le port de pêche de Tunara, entre plages et restaurants, connaît une forte fréquentation estivale (© O. Bonnenfant/OEC).

l'héritage d'anciens chemins. Deux routes territoriales relient la ville aux principaux axes du sud de la Corse en direction de Sartène et Porto-Vecchio. Un maillage de routes secondaires dessert les hameaux. Le *Piale* est accessible depuis un réseau de chemins étroits correspondants à d'anciens chemins muletiers, bordés de hauts murs de pierres sèches.

La dimension intercommunale est notamment prise en compte dans le cadre d'une étude actuellement menée par la **Communauté de Communes Sud Corse** (C.C.S.C.) et ayant pour objet la mobilité sur le territoire (transports publics, transports de tourisme...). La commune complète ce travail par une seconde étude mobilité propre au périmètre urbain et aux déplacements doux. Ces études sont d'autant plus importantes que la géomorphologie du site rend son accès contraignant et la réalisation des ouvrages doit être réfléchie autant dans leur implantation que dans leur qualité de finition. La ville, rapidement encombrée en saison estivale, voit naître certains conflits d'usages, sources de dégradation du « bien vivre » et de l'accueil touristique.

## LES ACTIVITES ECONOMIQUES LIEES AUX SITES CLASSES ET A LA CITE DE BONIFACIO

### Le tourisme

Bonifacio est la première destination touristique de Corse, l'île étant elle-même un lieu de villégiature très prisé. Chaque année, 2,1 millions de visiteurs induisent une part importante de l'activité économique.

L'accueil des visiteurs demande à la commune d'assumer la réalisation et le fonctionnement de lourdes infrastructures qui n'ont pas de destination évidente en période hivernale. Un équilibre doit donc être trouvé pour permettre d'entreprendre le tourisme dans des conditions optimales sans pour autant léser le bien-vivre des habitants et la sauvegarde des paysages.

L'activité touristique est source de profits pour la collectivité, notamment suite à l'aménagement de parkings payants aux abords de la ville, mais également pour un grand nombre de socioprofessionnels notamment pour la production de services : hôteliers, restaurateurs, promenades en mer, locations,... 561 sociétés sont ainsi enregistrées sur la commune, leur répartition et leur typologie mettant l'accent sur une activité économique principalement saisonnière.

Restaurants de plage et services hôteliers, activités balnéaires et sports de nature sont proposés sur et à proximité des plages les plus fréquentées (Rundinara, Balistra, Baie de Sant'Amanza, Cavallo, Tunara). Le patrimoine naturel y est le support de l'économie. S'il n'est pas souhaitable de le « mettre sous cloche », il est toutefois primordial d'organiser sa gestion pour sa sauvegarde, dans le cadre d'un développement et d'un tourisme durable. Sans maîtrise foncière, l'occupation des sites est souvent anarchique, avec de lourdes conséquences pour les milieux fragiles. Dunes, prairies humides, cordons littoraux font office de stationnements improvisés, laissant place une fois la saison passée à des habitats naturels dégradés, en proie à l'érosion.



La rue Doria, artère la plus fréquentée de la cité, conjugue commerces et patrimoine exceptionnel (© O. Bonnenfant/OEC).

Seule une gestion contrainte de ces espaces au regard de la pression de leur fréquentation permettra d'assurer leur sauvegarde.

En assurant la bonne conservation des sites par une gestion maîtrisée, la commune souhaite étendre sa période de fréquentation et ainsi favoriser une économie durable.

## L'agriculture

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le territoire bonifacien est victime d'une déprise agricole continue. Peu à peu, cultures de vignes, d'oliviers, de céréales ont disparu du paysage, seules quelques activités traditionnelles d'agro-pastoralisme ayant survécu.

Depuis peu, un nouvel intérêt pour la mise en valeur agricole émerge autour de la production de produits de qualité. Le maintien des activités agricoles est d'autant plus important qu'il permet la conservation d'espaces ouverts propices à la diversité patrimoniale et paysagère. Le PADDUC a par ailleurs cartographié les Espaces Sensibles Agricoles (ESA) pour en garantir leur sauvegarde.

Le Conservatoire du littoral est également partie prenante dans ce domaine grâce à sa politique de maintien et de renouveau des espaces agricoles. Ainsi, quatre conventions permettent à trois éleveurs, caprin, ovin et avicole, ainsi qu'à un marâcher d'exercer leur activité sur les sites classés en respectant un cahier des charges respectueux de l'environnement.

## La pêche professionnelle

La prud'homie de Bonifacio couvre la façade maritime des communes de Solenzara, Zonza, Lecci, Porto-Vecchio, Bonifacio, Figari, Pianottoli-Caldarelo et Monacia d'Aullène. 45 armements y exercent leur activité. A Bonifacio, les pêches les plus emblématiques sont celles de la langouste rouge *Palinurus elephas* et du corail rouge *Corallium rubrum* pour laquelle trois patrons-pêcheurs disposent d'une licence d'exploitation. Cette pêche artisanale côtière appartient au patrimoine de la ville et demeure une activité à laquelle les habitants sont attachés.



Haut : les ruines de la bergerie d'Ambronatoggia, propriété du Conservatoire du littoral ; bas : La maison des pêcheurs L'Ortu Duzzi (© O. Bonnenfant/OEC).



La maison des pêcheurs, bâtiment communal dédié à leur activité permet aux pêcheurs Bonifaciens de se réunir et de stocker leur matériel. Inauguré en juin 2016, il a permis à ses concepteurs, le cabinet d'architecture Buzzo-Spinelli d'être lauréat du prix des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) 2016 et des Europe 40 Under 40 2018.

Depuis quelques années, une initiative du comité régional des pêches maritimes et élevages marins (CRPMEM) de Corse vise à mettre en avant ce patrimoine immatériel en proposant des sorties de découverte de la pêche professionnelle à bord de bateaux adaptés pour l'accueil des visiteurs. Le *Pescaturisimu* est ainsi une activité touristique novatrice au service du développement durable local maritime.

### **Le transport maritime et l'activité portuaire**

Les Bouches de Bonifacio occupent une place stratégique dans les routes maritimes de la Méditerranée occidentale. Bien qu'essentiel à la vie économique de la ville et au-delà de la Corse, le trafic maritime engendré par les navires traversant le détroit n'en



Le goulet de Bonifacio sert d'abri portuaire depuis l'antiquité (© J.-F. Paccosi/CRDP).

est pas moins dangereux. Il est l'objet de la vigilance du sémaphore de Pertusatu et des gardes de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. En effet, la sécurité des personnes mais aussi la conservation des écosystèmes marins restent fragiles. Toute intervention doit être organisée et coordonnée dans les plus brefs délais de manière à prévenir toute catastrophe.

Le goulet abrite un port de commerce et un port de plaisance. La proximité de la ville de Bonifacio avec la Sardaigne en fait un port de commerce important pour les échanges transfrontaliers. Le port de commerce géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I.) accueille toute l'année les navettes quotidiennes Bonifacio-Santa Teresa qui traversent le détroit, générant un trafic passager conséquent, notamment en période estivale. En 2016, près de 257 000 passagers ont ainsi transités par les lignes régulières au départ ou à l'arrivée de Bonifacio, ainsi que 16 600 croisiéristes. L'essentiel des transports en période hivernale concerne du fret.

Le port de plaisance, avec plus de 10.000 touchés par an, est classé dans le top 5 des ports de Méditerranée. Bonifacio a également été classé 1er port de Corse pour la qualité de son accueil et de ses services par *Voile magazine*. Dans la lignée de la politique de la ville, les services du port de plaisance travaillent sans cesse à améliorer la qualité de ses eaux et des services rendus. Cette action s'inscrit dans la démarche « port propre et accueillant ». Pour une reconquête de la biodiversité, des nurseries BioHut ont également été placées dans le port en partenariat avec l'Office de l'environnement de la Corse. Les scolaires ont par ailleurs bénéficié d'ateliers de sensibilisation.

En dehors des ports, le mouillage des navires de plaisance se fait dans des zones organisées autour des îles Lavezzi et Cavalu, à Piantarella et dans la baie de Rundinara. Leur surveillance journalière est assurée par les agents de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Sur le reste du territoire, l'impact induit par le mouillage forain est source de dégradation, notamment des herbiers de posidonie, et nécessite la mise en œuvre de mesures de gestion.

## LA FREQUENTATION DES SITES

L'agence de Tourisme de la Corse cite Bonifacio comme la ville la plus fréquentée de Corse et n'hésite pas à faire état de sa difficulté d'accès en été sur son site : « En été, je vous conseille d'arriver en bateau à Bonifacio, de nombreuses compagnies de promenade en mer proposent des journées découverte et si vous arrivez en voiture, ne soyez pas surpris par les embouteillages et la foule de visiteurs ».

Si le patrimoine historique de la ville y est révélé, le visiteur est encouragé à découvrir également le Piale et sa côte maritime: « Poussez la balade jusqu'au phare de Pertusato, vue magnifique sur la Sardaigne et les Iles Lavezzi. Osez descendre l'escalier du Roi d'Aragon creusée dans la falaise de calcaire blanc ou évadez-vous loin de la ville vers les plages de Piantarella, du grand Sperone pour vous rafraîchir. Avec les enfants, ne manquez pas de visiter en bateau les grottes marines ou d'explorer les fonds marins autour de l'archipel des Lavezzi avec masque, palmes et tuba. Le soir, tout en admirant les magnifiques yachts amarrés au quai le



L'île Lavezzi attire chaque année près de 250 000 visiteurs, essentiellement en période estivale (© O. Bonenfant/OEC).

*long de la marina du vieux port de la ville basse, délectez-vous en mangeant des poissons grillés ou un plat d'aubergines à la bonifacienne. Craquez pour les bijoux en corail rouge de méditerranée, en Corse, c'est un porte-bonheur ! ».*

L'office de tourisme (OT) de Bonifacio évalue la fréquentation de la commune à 2 140 000 visiteurs en 2017. Cette dernière n'a de cesse de progresser chaque année et il est important de pouvoir définir les contours de sa gestion.

Tout en intégrant les orientations de l'Agence de Tourisme de la Corse (ATC), la commune détermine sa politique touristique qui tend vers la promotion d'un tourisme « responsable ». Ainsi, est notamment proposée une assistance auprès des partenaires socio-professionnels et des touristes fréquentant les bureaux de l'OT (renseignements sur les sites à découvrir sur le territoire, discours à tenir, diversité des offres de visites à adapter aux visiteurs...). La fréquentation de Bonifacio ne se limite plus à la saison estivale mais s'étale d'avril à novembre. Aussi, une attention particulière est portée sur la promotion des monuments de la ville en avant et en arrière-saison afin de permettre aux visiteurs de profiter du patrimoine. L'enjeu de la politique touristique étant de faire de la ville une destination « 4 saisons ».

### **Les lieux les plus fréquentés**

Sans conteste, la Haute-Ville de Bonifacio est le site le plus fréquenté de la commune (annexe 2 et 3). Ses monuments, notamment l'escalier du Roi d'Aragon, le Bastion et le cimetière marin, ainsi que le charme pittoresque de ses rues étroites et animées attirent des millions de visiteurs,

engendrant des problématiques de circulation et de stationnement.

Les îles Lavezzi en général et l'île Lavezzu en particulier, desservie notamment par des rotations pluriquotidiennes de navettes de promenades en mer, sont fréquentées par près de 250 000 personnes par an. Cet afflux de visiteurs impose des mesures de gestion particulières, le site faisant partie d'une zone de protection renforcée de la RNBB. Depuis la pointe de Piantarella, une navette maritime effectue des liaisons quotidiennes avec les îles de Cavalu et Lavezzu. Restaurateurs, loueurs de bateaux de plaisance et encadrants de sports de nature s'y côtoient dans un espace limité, soumis à une forte circulation.

Aux portes de la ville, le site de Campu Rumanilu, propriété du Conservatoire du littoral, accueille près de 200 000 visiteurs par an. L'absence de maîtrise foncière à ses abords induit des problèmes de dégradation et de mise en sécurité. Couvert d'une végétation basse, le haut des falaises est malgré tout très prisé des visiteurs qui en apprécient le panorama.

Au nord de la ville, le site de la Trinité connaît des jours de forte affluence, à l'instar du 8 septembre célébrant la nativité de la Vierge. A cette occasion, la commune met en place des navettes afin d'éviter le stationnement anarchique.

Le hameau de Tunara, sur la façade maritime occidentale de la commune, est très fréquenté pour ses activités touristiques et balnéaires. C'est également un spot bien connu des véliplanchistes. Le site souffre d'aménagements inadaptés, provoquant une forte dégradation des milieux et ne permettant pas un accueil satisfaisant.

### **La notoriété de Bonifacio**

Si la dangerosité de la navigation dans le détroit des Bouches de Bonifacio est connue depuis l'Antiquité, la cité est reconnue pour bien d'autres aspects.

Écrivains, peintres et autres artistes apprécient son aspect photogénique et trouvent leur inspiration dans ses décors naturels majestueux. Les résidences d'artistes mises en place par la commune chaque année connaissent un fort succès.

Pour l'année 2017, 11 tournages télévisés, diffusés en France et à l'étranger, ont été gérés par l'Office de Tourisme de la Ville, de même que 168 demandes d'intérêt journalistique. Cette couverture médiatique ne fait qu'accroître la réputation internationale du patrimoine de la ville.

Aussi, Bonifacio s'est mesurée à de grandes destinations européennes et a été gratifiée de la 14<sup>e</sup> place aux « *Best european destination 2017* ».

La large médiatisation de la richesse environnementale de la RNBB et des sites du Conservatoire du littoral dans des reportages grands publics ou les journaux télévisés participe également à promouvoir la notoriété du site.

La réputation du patrimoine religieux bonifacien est également à l'origine d'un important attrait culturel dont le rayonnement touche non seulement les corses en général, mais également un tourisme culturel non négligeable. Ainsi, la Semaine Sainte ou la fête de la Trinité sont l'objet de pèlerinages qui attirent des centaines de visiteurs dans la cité des falaises.

### **Les usages**

La collecte de données quantitatives et qualitatives de la fréquentation permet d'avoir une première vision des flux sur le territoire. Cependant, elle reste insuffisante. Une véritable étude de fréquentation et des usages à l'échelle d'un périmètre « Grand Site » permettrait de mieux répondre aux enjeux d'un développement durable et harmonieux.

Pour l'exemple, le taux de fréquentation du territoire par les unités de camping-car ou véhicules équipés pour du bivouac n'est pas connu. Malgré tout, dans le but de limiter le camping sauvage, le stationnement nocturne des unités est interdit par arrêté municipal. De plus, sur les sites du Conservatoire du littoral, cette réglementation est accompagnée d'un dispositif type « gabarit » empêchant l'accès aux stationnements. Toutefois, en pleine saison, il a été constaté que les campings de la microrégion n'ont plus de places pour recevoir ce type de public, ce qui pose un problème en termes de bon accueil, de sécurité et de conservation des sites.

Le vaste territoire naturel préservé de Bonifacio offre aux visiteurs différentes alternatives d'activités dites de « nature ».

La randonnée, qu'elle soit pédestre, équestre ou en VTT, se pratique sur un réseau d'une cinquantaine de kilomètres de sentiers aménagés sur les sites du Conservatoire du littoral. Ce maillage est complété par les chemins du Plan d'Itinéraire et de Randonnée Pédestre (ancien PDIPR), qui participe à la restauration d'anciens chemins communaux, désormais gérés par la Collectivité de Corse. Les accès aux sites, la prévention incendies, la lutte contre le bivouac, une signalétique

harmonisée, sont autant de problématiques très importantes à prendre en considération.

Des visites patrimoniales sont organisées par des organismes privés, des associations de guides ou encore l'Office de tourisme. L'escalier du Roi d'Aragon, propriété de la Collectivité de Corse et site emblématique de la ville, est le plus visité avec plus de 150 000 entrées annuelles.

Enfin, des activités nouvelles apparaissent ces dernières années. Bonifacio est sollicitée pour de nouveaux usages : artistes, sportifs de l'extrême, réalisateurs cinématographiques, spécialistes d'événementiels et bien d'autres souhaitent s'appuyer sur le décor naturel sensationnel et préservé qu'offre la commune. Si elles sont flatteuses, ces demandes sont à considérer avec la plus grande prudence de manière à éviter tout débordement, difficile ensuite à maîtriser. L'enjeu, pour le moins délicat, est de laisser le territoire vivre tout en y posant des garde-fous et ainsi assurer la préservation durable de ce grand site emblématique.

Une résidence d'architectes, initiée par la maison d'architecture de Corse en partenariat avec la commune de Bonifacio, mène ainsi un travail de réflexion, en concertation avec les acteurs du territoire, pour proposer un nouveau modèle de vie dans une ville touristique.

Une nouvelle fois, un diagnostic partagé d'un périmètre « Grand site » à définir pourrait permettre de mieux orienter les visiteurs en fonction des saisons et dans la limite des capacités d'accueil des sites.



Les sentiers aménagés sur les terrains du CdI permettent aux visiteurs de découvrir de nombreuses anses préservées des principaux flux touristiques (© O. Bonnenfant/OEC).



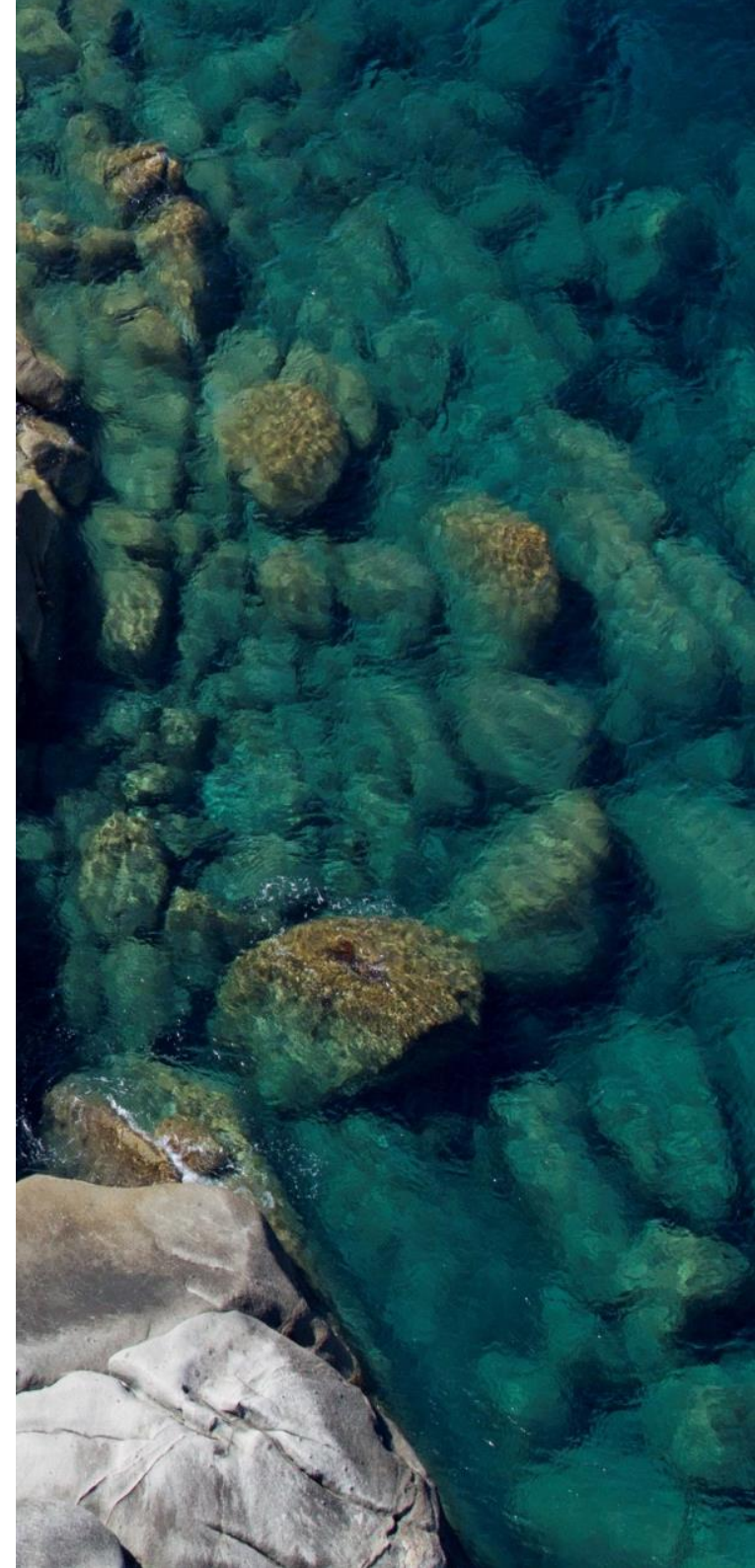
# LES ENJEUX D'UNE OPERATION GRAND SITE

## LA DEFINITION D'UN PERIMETRE POUR UNE GESTION ADAPTEE

Si le « cœur » de périmètre de l'opération Grand Site est sans conteste le site classé, l'élaboration d'un « projet de territoire » élargi permettra de mettre en cohérence les contours d'intervention de l'OGS et ses enjeux de gestion (figure 3).

Un premier périmètre d'étude pourrait se profiler en intégrant à l'ouest le site de Vintilegni-Tunara, porte d'entrée occidentale au site, la Ville et sa Marine, pôle le plus attractif du territoire à inclure au périmètre de l'OGS pour une optimisation et une mise en valeur de ses abords et de ses accès, ainsi qu'au sud-est Cala Fiumara et l'emblématique phare de Pertusatu qui impose sa vigie.

En mer, l'archipel des Lavezzi, haut lieu de la fréquentation touristique, devra également être pris en compte.



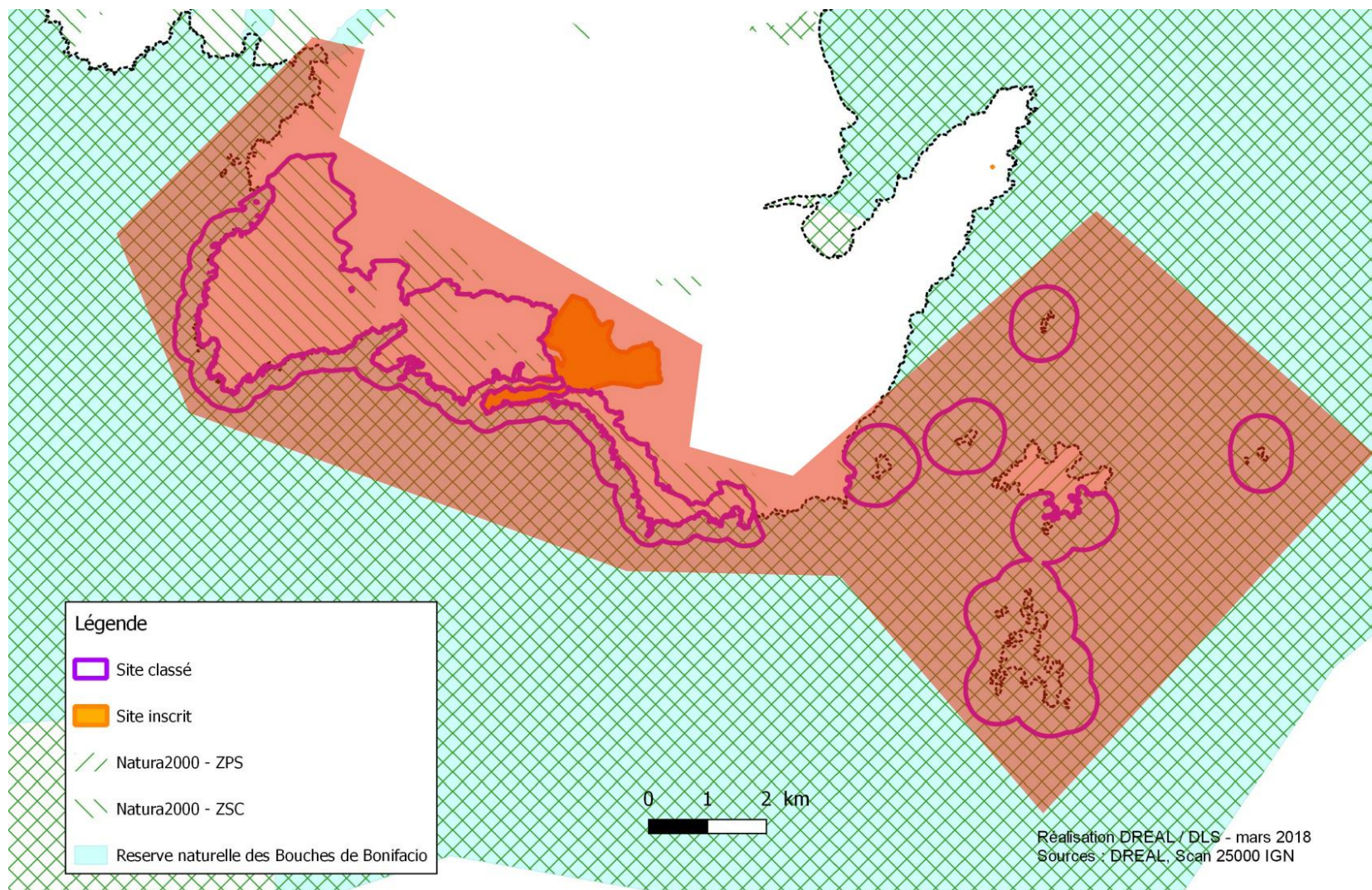


Figure 3 : Périmètre d'étude pour l'Opération Grand Site et principaux dispositifs de protection des patrimoines naturels. En rouge, une ébauche du périmètre à considérer (source : DREAL de Corse / Mairie de Bonifacio).

## LA COMMUNE DE BONIFACIO PORTEUR DE PROJET

Le constat des problématiques auxquelles sont confrontés les sites classés et inscrits de Bonifacio a conduit les élus à prendre la mesure de la complexité en matière de politique d'aménagement et de gestion durable de leur territoire.

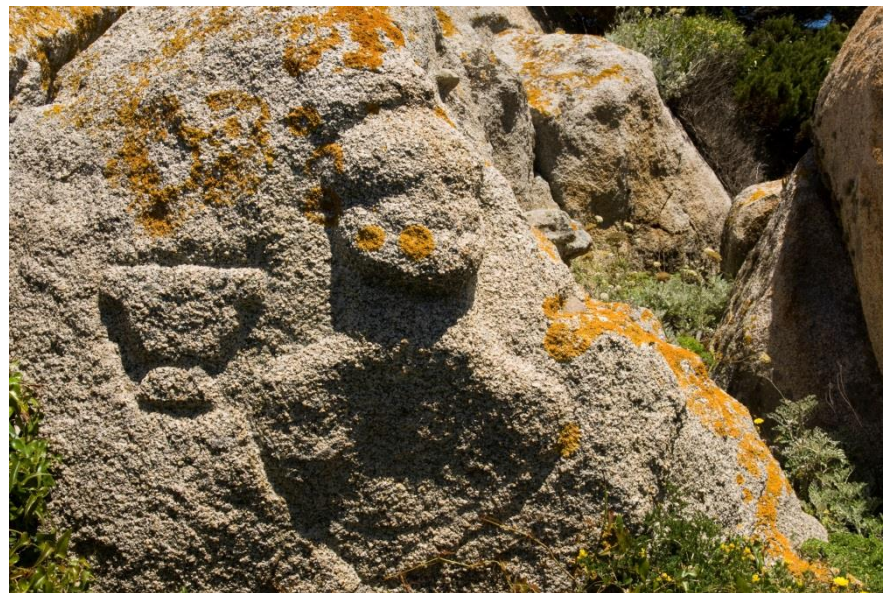
Ainsi, conforté dans sa réflexion par les services de l'État, le Conseil municipal a acté à l'unanimité par délibération du 9 février 2018 sa volonté de s'engager dans une démarche « Grand Site de France » et d'en porter le projet (annexe 4). Un Comité de pilotage OGS représentatif de la vie des sites devra être constitué. Seules la complémentarité et l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire permettront la réussite de l'opération.

Cette démarche doit être un levier pour une politique de gestion durable du territoire fondée sur le respect du « bien vivre », des traditions et des lieux.

Dans ce même objectif de sauvegarde, de gestion et de valorisation de ses patrimoines, la commune est également engagée dans une démarche de labellisation « Ville d'Art et d'Histoire ». Son programme de médiation et les outils associés, telle que la création d'un Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP), décline les différentes composantes du patrimoine bonifacien.

## LES ENJEUX DE GESTION

Dans un souci de cohérence de gestion, l'ensemble du périmètre « Opération Grand Site » fera l'objet d'un plan de gestion élaboré de manière partagée avec les membres du comité de pilotage. Il devra **répondre aux enjeux majeurs d'une Opération Grand Site**, à savoir :



Le « buste d'Hercule », à proximité de la carrière romaine de San Baïnzù, témoigne de la richesse des éléments culturels sur l'ensemble de la commune (© O. Bonnenfant/OEC).

### **Assurer la préservation de la qualité paysagère des sites dans le respect de « l'esprit des lieux »**

Pour ce faire, il est primordial de définir ce qui constitue l'essence même des lieux. Quels en sont ses patrimoines emblématiques qui donnent au site sa singularité et qu'il est essentiel de préserver ?

Un approfondissement de la connaissance des lieux, de sa fréquentation et des usages observés et attendus, permettront de définir un plan d'intentions paysagères. Celui-ci aura pour objectif de décliner un programme opérationnel assurant un équilibre entre la vie du site et sa préservation. Une charte liée au respect de l'intégrité du site en traduira la philosophie.

Ainsi, la maîtrise du foncier, rendue possible par différents outils offrira la possibilité de réaliser des équipements adaptés aux usages dans le respect du site. En parallèle, la sauvegarde de l'identité paysagère urbaine et du caractère traditionnel du Piale s'appuiera sur la maîtrise de l'urbanisation, le respect d'orientations architecturales prescrites et celui des espaces à vocation agricole.

Les espaces dégradés feront l'objet de propositions de restaurations et requalifications paysagères pour une gestion maîtrisée des espaces sensibles. Pour exemple, le hameau de Tunara, ancien abri côtier de pêcheurs pourra retrouver son cachet d'origine, l'Ermitage de la trinité sa sérénité, la pointe de Pertusatu son air de bout du monde, etc.

Les propositions qui seront actés dans ce plan d'intentions prendront en compte les orientations de gestion des différents documents existants (PPR, documents d'urbanisme, Natura 2000, plan de gestion de la RNBB, plans de gestion du Conservatoire du littoral, etc.).

### **Accueillir et sensibiliser le public**

A ce jour, les sites sont déjà fortement fréquentés. L'objectif de l'Opération Grand Site sera de « mieux » accueillir les visiteurs. Pour cela, il est essentiel de bien connaître les publics qui fréquentent les sites: les habitants, les artisans, les socio-professionnels, les touristes, etc.

La mise en place d'un observatoire de la fréquentation quantitative et qualitative du territoire pourra apporter certaines réponses à la gestion des flux et à un accueil adapté. Dans l'intérêt général de préservation des paysages, les infrastructures nécessaires à l'accueil des visiteurs devront être calibrées dans la limite de la capacité des sites qui reste à évaluer. Les projets d'éco-mobilité et le souci d'intégration des stationnements à la périphérie seront favorisés et

permettront la déambulation piétonne en ville et une circulation multimodale sur le territoire.

Aussi, le plan d'intentions paysagères déterminera la poursuite des aménagements de valorisation du patrimoine en adéquation notamment avec les orientations du Label Ville d'Art et d'Histoire. Il est également souhaitable de poursuivre la mise en valeur du réseau de sentiers (Conservatoire du littoral, PIPR, Commune) et leur promotion au grand public. Certains lieux se veulent comme des traits d'union entre animation urbaine et la possibilité d'une balade vers de grands espaces naturels. Aussi, leurs caractères inédits mériteraient une mise en valeur.

La diversité de l'offre de découverte du territoire et de ses richesses a également son importance et doit profiter au plus grand nombre. Elle permet par effet induit la répartition du flux de visiteurs et d'alléger la pression sur les sites en forte saison.

Assurer une découverte sensible des lieux, c'est également accompagner le visiteur, lui donner les clés de lecture d'un paysage et partager son histoire.

### **Associer les habitants et acteurs du territoire**

« L'Esprit des lieux » est avant tout insufflé par les hommes qui le composent et qui ont contribué à façonner son paysage. Un territoire touristique est très vite fragilisé. Le respect de ses habitants, de leurs traditions et la valorisation de leurs savoir-faire est garant de l'équilibre à trouver entre préservation des sites, habitants et visiteurs.

Aussi, pour bien vivre et bien recevoir, la population doit être associée à la définition d'un projet de territoire. Son implication en qualité d'acteur à part entière en permettra son appropriation.

## Un développement économique raisonné et durable

L'économie de la ville est principalement basée sur le tourisme. La saisonnalité induit une forme de précarité et un rejet à terme de l'accueil des visiteurs. Conscients de la fragilité de ce modèle économique, les élus travaillent à réfléchir le visage de la ville de demain. « Vivre dans une ville touristique » est d'ailleurs le sujet de la résidence d'architecte 2018 portée par la Maison de l'Architecture de Corse en partenariat avec la Commune. Il est important de soutenir les activités économiques traditionnelles. Ces dernières retrouveraient de la valeur et ne seraient plus considérées comme un appel touristique mais comme le fruit d'une expérience locale. Les produits qui en sont issus se veulent de qualité. Une nouvelle forme de valorisation est à imaginer entre producteurs et animateurs du territoire pour un tourisme responsable. Dans cet esprit, l'activité *Pescaturismu*, la visite d'exploitations agricoles, des ateliers artisanaux sont à favoriser pour un partage de savoir-faire à la disposition d'une économie durable.

L'offre d'hébergement et de restauration est également à adapter à la mise en place d'un nouveau mode économique basé sur un tourisme 4 saisons. Pour ce faire, l'Office de tourisme y travaille en étroite collaboration avec ses partenaires socio-professionnels.

La reconnaissance d'un territoire préservé, où le respect de ses habitants, de ses paysages et de ses visiteurs est au cœur du projet, bénéficie à l'ensemble d'une région.

Divers documents présentent des mesures d'actions de préservation et de valorisation. Il paraît essentiel de les mettre en cohérence, de définir les rôles de l'ensemble des acteurs pour assurer une gestion partagée.

Une animation active doit permettre de fédérer les partenaires autour de l'OGS pour la mise en œuvre des actions de son plan de gestion. La commune de Bonifacio est fortement motivée pour mener à bien ce projet et ainsi assurer la bonne conservation de ses sites.

## LA GOUVERNANCE

La grande variété de paysages et leur notoriété imposent un effort de gestion important et complexe pour la commune de Bonifacio. Aussi, bon nombre d'acteurs y sont impliqués, notamment :

- les **services de l'État** : en particulier DDTM, DREAL, DRAC, services de la sous-préfecture de Sartène sont actifs dans l'instruction des dossiers issus du territoire (PPR, urbanisme, sécurité, terrains militaires, Natura 2000 et autres thématiques) ;
- le **Conservatoire du littoral** : 5 232 ha sont identifiés en périmètre d'intervention autorisé sur la commune de Bonifacio, dont 2 447 ha restent à acquérir. En partenariat avec ses gestionnaires et la commune, le Conservatoire du littoral a élaboré sur l'ensemble de ce périmètre un plan d'intentions paysagères intégrant l'ensemble des problématiques liées aux usages des sites ;
- La **Collectivité de Corse (CdC)** : propriétaire des falaises sur lesquelles la ville est implantée et des monuments historiques, comme l'ensemble de la caserne Montlaur en Haute Ville. La gestion de ce patrimoine est conséquente, notamment concernant la mise en sécurité. Sa mise en valeur culturelle est également de sa compétence, de même que la gestion du réseau

routier. De plus, la CdC est gestionnaire du domaine du Conservatoire du littoral et du Plan d'itinéraire de randonnées pédestre qu'elle a mis en œuvre.

Les différents offices et agences rattachés à la Collectivité de Corse sont également des partenaires privilégiés du territoire :

- l'**Office de l'Environnement de la Corse** est le gestionnaire de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone et des acquisitions du Conservatoire du littoral au regard de celles-ci ;
- l'**Agence de Tourisme de la Corse** fixe les orientations générales de la politique régionale en matière de tourisme. L'Office de tourisme municipal les adapte au territoire ;
- l'**Agence de Développement Économique de la Corse** gère notamment la problématique de l'économie sociale et solidaire dans laquelle s'est inscrite la politique de la ville en mettant en œuvre un contrat local de développement de l'économie sociale et solidaire (CLDESS).

**La Chambre de Commerce de d'industrie** gère le port de commerce et par conséquent les flux des bateaux de croisière, du fret et des traversées transfrontalières effectuées entre Corse et Sardaigne.

Les **socio-professionnels** qui exploitent le site sont également des acteurs incontournables du territoire des sites classés et inscrits. Leur activité soutenue par les actions de la Chambre des Métiers est vitale pour assurer le maintien de la population sur la commune, de même que les **habitants**, notamment au travers des associations mais également dans leur globalité,

façonnent le territoire et son paysage. Leur sensibilisation au patrimoine des sites classés est essentielle pour un « mieux vivre » au sein du territoire.

La **Communauté de Communes Sud Corse** a un rôle important en matière de gestion de la mobilité. Elle doit être associée à la démarche et insuffler sa philosophie au-delà des limites du périmètre de l'OGS.

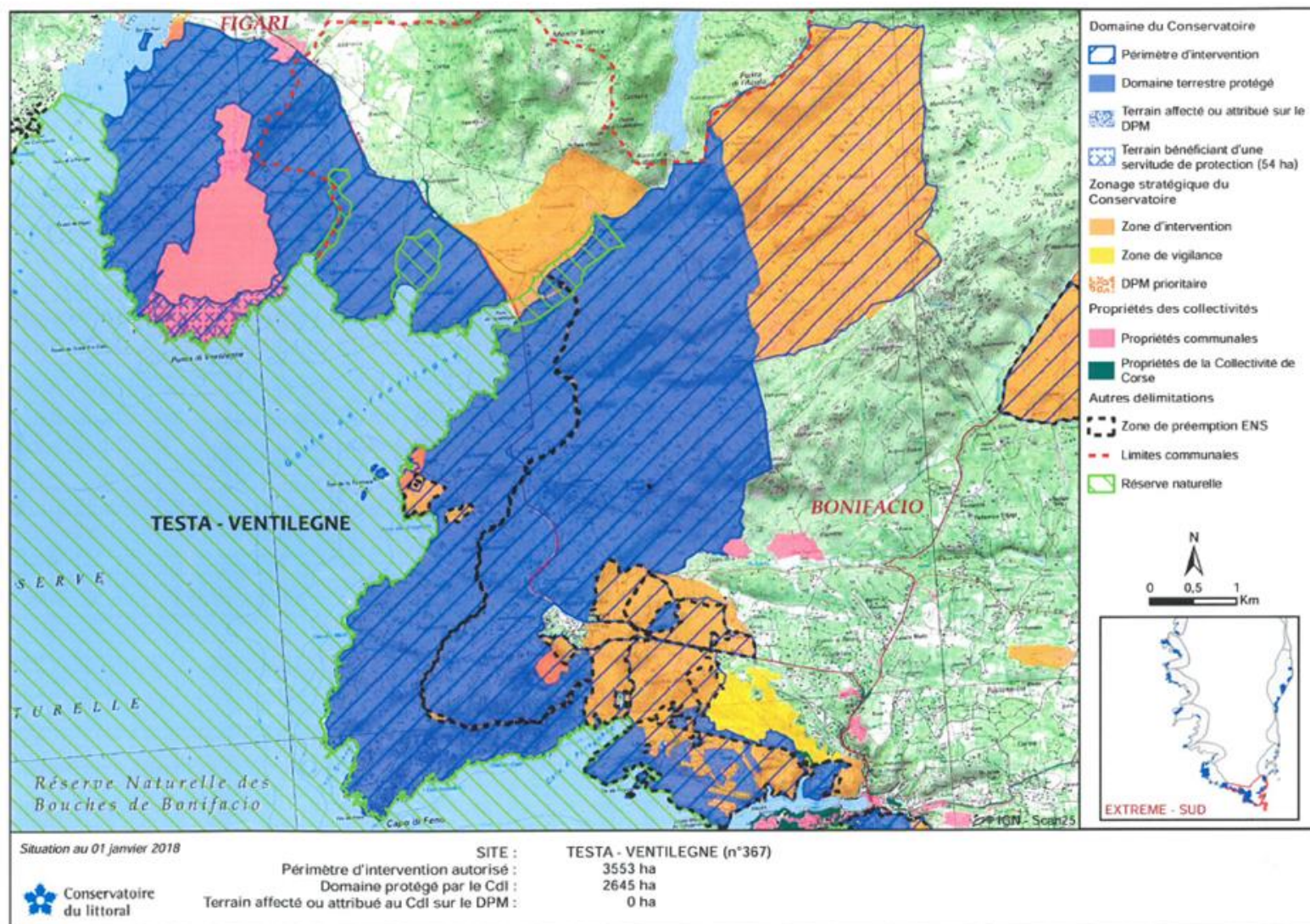
Les **services communaux** assurent une complémentarité et interviennent sur différentes compétences.

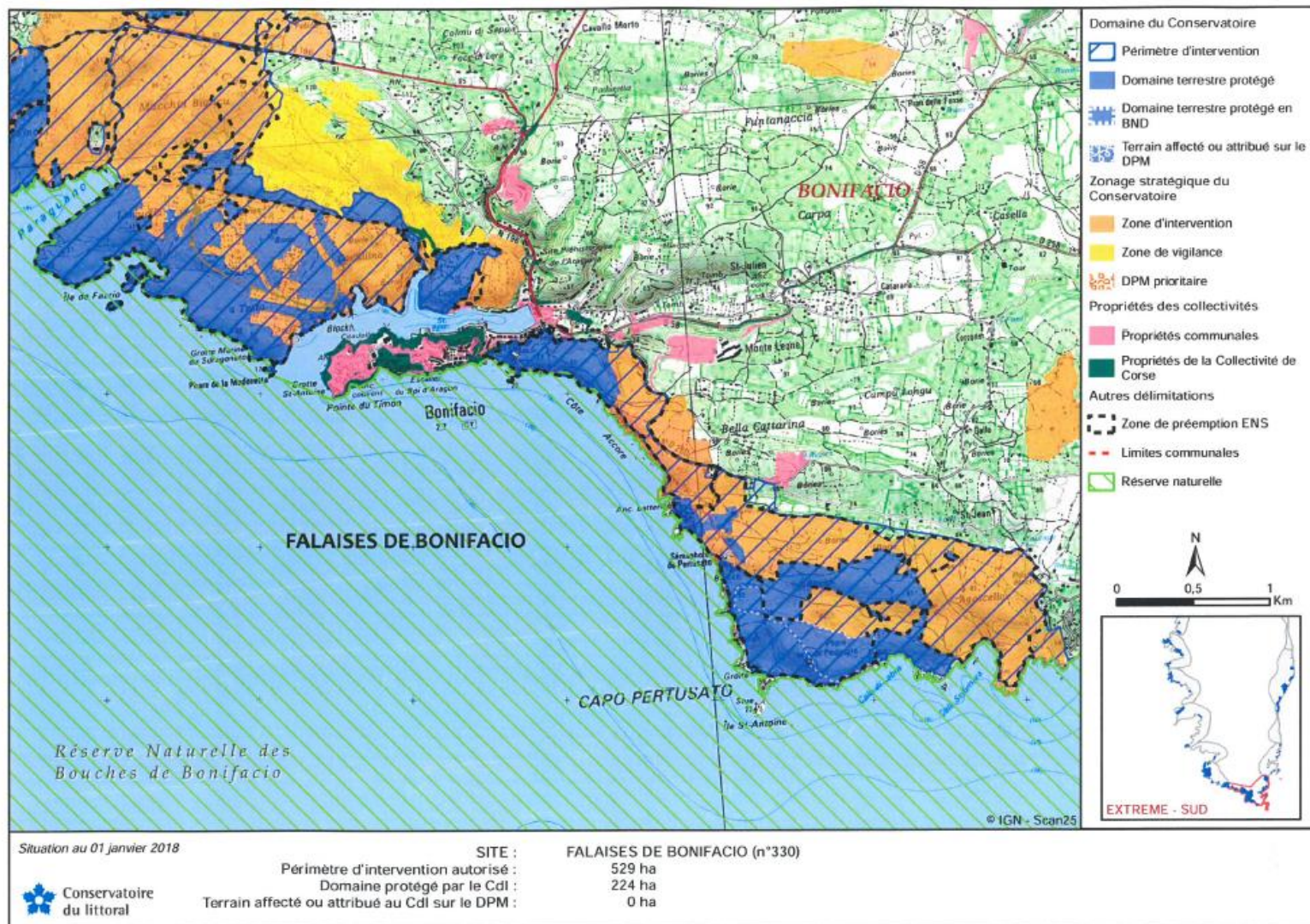
Ainsi, une Opération Grand Site permettrait de mettre la concertation au cœur du développement des sites classés et inscrits à travers la création d'un comité de pilotage, porté par la commune de Bonifacio. Celui-ci reflèterait les convictions de l'ensemble des parties prenantes du territoire. La mise en synergie des compétences et des regards spécifiques de chacun, est essentielle pour la réussite de l'opération. Elle permettra de pousser plus loin la réflexion et la mise en perspective du développement durable et responsable du Grand Site de Bonifacio. La prise de conscience de l'intérêt général d'une telle démarche ne peut qu'amener à une réappropriation du territoire et de ses valeurs par la population et par effet induit à un autre regard porté par le visiteur lors de la découverte de ses sites. Ainsi, un équilibre entre lieu de vie et lieu de découverte pourra être retrouvé dans l'intérêt commun. L'intérêt de l'Opération Grand Site sera donc de régler les conflits d'usage nés de l'accueil d'un grand nombre de visiteurs dans un lieu de vie confiné et de haute valeur patrimoniale, de conserver la « part du rêve » en maîtrisant les usages et les projets à venir.



# ANNEXES

## ANNEXE 1 : CARTES DE L'ATLAS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (2018)





2

## CHIFFRES CLEFS DE L'ANNÉE 2017

### FRÉQUENTATION ESTIMÉE EN CORSE :

- ▶ **+ 5%** du trafic de passagers - aériens et maritimes confondus  
**NOUVEAU RECORD DE TRAFIC !!!!**
- ▶ **+ 16%** trafic aéroport international de Figari Sud-Corse
- ▶ **+ 19%** trafic gare maritime de Porto-Vecchio
- ▶ **+ 5%** trafic gare maritime de Bonifacio
- ▶ **+ 2,5%** du nombre de nuitées générées par les flux de transport cet été

### FRÉQUENTATION ESTIMÉE DE BONIFACIO

= **2 140 000 VISITEURS** + **7%** par rapport à 2016

### FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME = 402 555 VISITEURS

**OFFICE DE TOURISME DE LA CITADELLE, FORT SAINT-NICOLAS** ouvert à l'année

▶ **189 461 VISITEURS**

**BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DU BASTION** ouvert d'avril à octobre

▶ **124 234 VISITEURS**

**BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE LA MARINE** ouvert de mi-avril à septembre

▶ **88 860 VISITEURS**

▶ **67%** de clientèle nationale ▶ **33%** de clientèles internationales

### FRÉQUENTATION DE NOS SITES TOURISTIQUES

= **168 582 VISITEURS**

- ▶ **150 461** visiteurs Escalier du Roy d'Aragon
- ▶ **61 579** visiteurs Bastion de l'Étendard

### TOP 6 DES DEMANDES AU COMPTOIR DE L'OFFICE DE TOURISME

- ▶ 38% Découverte patrimoine citadelle
- ▶ 19% Informations pratiques Bonifacio
- ▶ 10% Balade en mer
- ▶ 7% Plages
- ▶ 7% Randonnées
- ▶ 5% Agenda événementiel / sortie

☎ **27 026** réponses aux appels téléphoniques

@ **1 102** mails traités

✉ **208** courriers postaux envoyés

= **240 573 VISITES** sur [www.bonifacio.fr](http://www.bonifacio.fr)

📱 **47%** via smartphone    🖥️ **41%** via ordinateur    📱 **12%** via tablette

### TOP 6 DES PAGES VISITÉES SUR WWW.BONIFACIO.FR

- ▶ 1. Home page
- ▶ 2. Hébergement
- ▶ 3. A voir/A faire : balades et randonnées
- ▶ 4. A voir/A faire : visites et découvertes
- ▶ 5. Expériences : première visite, top 5
- ▶ 6. A voir/A faire : manger & boire un verre

= **95 715 FOLLOWERS** sur nos réseaux sociaux




- ▶ 65 587 fans Facebook
- ▶ 14 187 vues YouTube
- ▶ 9 084 abonnés Instagram
- ▶ 3 624 abonnés Twitter
- ▶ 1 830 abonnés Pinterest
- ▶ 1 403 vues Google+




## ANNEXE 4 : DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BONIFACIO : INTEGRER UNE DEMARCHE GRAND SITE DE FRANCE

REÇU EN PREFECTURE  
Le 20/02/2018  
Application agréée E-signature.com  
99\_DC-620-21200010-29100299-DEL011710-0



Mairie de BONIFACIO  
PALAZZO PUPICCI  
09500 BONIFACIO



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE N°01.17  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BONIFACIO

**SEANCE DU 09 février 2018**

*Date de la Convocation : 30 janvier 2018  
Date d’Affichage : 20 février 2018*

**Objet : Engagement de la Commune dans une démarche « Grand site de France »**

Nombre de conseillers en exercice : 23  
Nombre de Conseillers ayant pris part à la délibération : 22

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT le 09 février à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BONIFACIO régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur ORSUCCI Jean Charles, Maire.

**Étaient présents :** ORSUCCI Jean Charles - BEAUMONT Francis - FABY Denise – TAFANI Patrick – MORACCHINI Odile – SERRA Nicole - PAOLANTONACCI Jean Pierre - DEGOTT Claude - LOPEZ Denis - TOURNAYRE Jacques - PIRIOTTU Margherita - POGGI Toussaint - BIDALI Emile – ZURIA Carine - BOHN Joseph

**Avait donné procuration :** DI MEGLIO Jean-Simon à LOPEZ Denis - CULIOLI Jeanne à ORSUCCI Jean-Charles - PIRO Jean à TOURNAYRE Jacques - CULIOLI Marie-Noëlle à ORSUCCI Jean-Charles - TERRAZZONI Tiziana à TAFANI Patrick - ARCADU Chantal à SERRA Nicole

**Membres absents :** NANGLARD Karine

Monsieur TOURNAYRE Jacques est élu secrétaire de séance

*Délibération adressée à la sous-préfecture le : 20 février 2018*

REÇU EN PREFECTURE  
Le 20/02/2018  
Application agréée E-signature.com  
99\_DC-620-21200010-29100299-DEL011710-0

M. le Maire présente :

Edifiée sur une presqu'île calcaire, la cité de Bonifacio est reliée par un isthme à la campagne sur plus de 13.800 ha de bois, maquis, anciennes oliveraies et exploitations agricoles (viticulture, élevage,...).

Sa situation méridionale lui permet de bénéficier de deux façades maritimes bordant près de 77 km de côtes.

Son patrimoine naturel et historique remarquable attire toutes les attentions.

Ainsi, 19 sites inscrits ou classés, 1 agenda 21, 2.800 ha acquis par le Conservatoire du littoral, la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone (217 ha), une façade maritime incluse dans le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (80.000 ha en mer comprenant des îlots), 3 sites Natura 2000 (8000 ha) font de notre ville **une cité à fort potentiel environnemental et culturel**.

Du fait de ces richesses patrimoniales reconnues, l'économie de la ville est principalement axée sur le tourisme et cela induit une très forte fréquentation en saison estivale. En 2017, plus de 2 millions de visiteurs ont été accueillis à Bonifacio.

**Cela oblige à renforcer la vigilance et à prendre la mesure d'une véritable stratégie globale et maîtrisée de l'aménagement du territoire.**

La ville de Bonifacio est de plus dotée de Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Conformément à l'évolution de la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi ENE, dite "Loi Grenelle II"), l'exécutif communal fait évoluer son document en Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) afin d'assurer la pérennité, l'identité et la mise en valeur du territoire.

Le constat de cette richesse patrimoniale a naturellement amené la Ville de Bonifacio à proposer une candidature pour une labellisation Ville d'Art et d'Histoire, intégrant ainsi le réseau Sites et Cités Remarquables, qui lui apportera toute sa visibilité et sa reconnaissance.

**En parallèle, il apparaît cohérent de s'inscrire dans une démarche « Grands sites de France ».**

Bonifacio est déjà identifiée « Grand site potentiel » sur la liste du Ministère de l'environnement (Code de l'environnement). Le label Grand Site de France (GSF) est inscrit au code de l'Environnement par la loi du 12 juillet 2010.

**Les démarches « Grands sites de France » reposent sur des principes forts :**

- le respect de "l'esprit des lieux" propre à chaque site est à la base de toute intervention sur un Grand Site,
- un Grand Site a une fonction majeure d'accueil du public et de pédagogie,
- la fréquentation d'un site doit être compatible avec sa conservation ce qui veut dire que la fréquentation doit être maîtrisée et gérée,

REÇU EN PREFECTURE  
Le 28/02/2018  
Application agréée E sign@tre.com  
99\_DE-028-21284418-29184299-DEL011718-0

- les habitants doivent être associés aux projets et à la vie du Grand Site,
- les retombées économiques du projet doivent bénéficier à l'ensemble du territoire et à sa région.

Les **Grands Sites de France**, labellisés ou en projet, constituent les **laboratoires d'une approche durable et innovante des paysages remarquables soumis à de fortes pressions, notamment du fait de leur attractivité**.

Ce label est issu de la loi du 2 mai 1930 sur « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » et donne la priorité à la préservation de la singularité de chaque site et à l'approche au cas par cas. Il **distingue une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme**.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir valider le principe de s'engager dans une démarche Grand Site de France.

Le Conseil Municipal,

VU :

- la loi du 2 mai 1930 portant sur « la réorganisation et la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque »
- la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

CONSIDERANT :

- La volonté de la Ville de Bonifacio à s'inscrire dans une démarche « Grand site de France »

OUI l'exposé de M. le Maire,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

POUR	22
CONTRE	
ABSTENTION	



- **APPROUVE ET AUTORISE** M. le Maire à prendre attache auprès du service Biodiversité, Eau et Paysage de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de CORSE de Corse, référent en la matière et faire connaître la volonté de la Ville de Bonifacio à s'engager dans une démarche « Grand site de France »
- **AUTORISE** le Maire à mettre en place les procédures nécessaires à la réalisation de l'opération et signer tous les documents liés.

REÇU EN PREFECTURE  
Le 28/02/2018  
Application agréée E sign@tre.com  
99\_DE-028-21284418-29184299-DEL011718-0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BASTIA dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et affichage aux lieux habituels de la Mairie de BONIFACIO

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus  
Suivent les signatures  
Pour copie certifiée conforme  
Le Maire



Pour le Maire  
Et par délégation  
Le<sup>tr</sup> adjoint - Nicole SERRA  
Arrêté n° 42.2014





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Paris, le **27 NOV. 2018**

Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature

Direction de l'habitat, de l'urbanisme  
et des paysages

Sous-direction de la qualité du cadre de vie

Bureau des sites et espaces protégés

Nos réf. : *QV11n° 882*  
*2018 D 2015*

Vos réf. :

Affaire suivie par : Françoise Paquelot

francoise.paquelot@i-carre.net

Tél. : 01 40 81 32 53

Le ministre d'État

à

Madame la Préfète de Corse

Objet : Engagement de l'Opération Grand Site de Bonifacio.  
Réf. : courrier de la préfète de Corse.

Par courrier visé en référence, qui m'a été transmis par mail en date du 22 août 2018, vous m'avez transmis la note argumentaire motivant la demande d'engagement de l'Opération Grand Site de Bonifacio, portée par la commune.

Je me réjouis que les conditions soient désormais remplies pour relancer officiellement cette opération qui a connu une première impulsion. Aussi, je vous informe de mon plein accord pour engager cette Opération Grand Site (OGS).

Cette OGS permettra la mise en œuvre d'un projet de territoire qui garantira une gestion des flux de fréquentation compatibles avec la fragilité du site, la préservation de ses qualités paysagères et de ses richesses naturelles et culturelles, dans un contexte de prévention des risques naturels.

L'examen détaillé de la note argumentaire motive quatre recommandations que je vous invite à intégrer dans les réflexions que vous conduirez avec les partenaires locaux pour l'élaboration du projet de l'OGS :

- Le périmètre d'étude comprend le site classé des falaises et plateau de Bonifacio et le massif du mont de la Trinité ainsi que le site urbain inscrit de Bonifacio et ses abords. Il prend correctement en compte la réalité géographique et identitaire du lieu. Il conviendra cependant d'envisager son élargissement pour prendre en compte notamment les portes d'entrée de l'OGS.

- L'Opération Grand Site vise à développer une stratégie globale et maîtrisée de l'aménagement du territoire pour répondre au défi de la pression de la fréquentation touristique (2 140 000 visiteurs en 2017) arrivant par voies maritime et terrestre. La gestion de cette fréquentation apparaît comme un enjeu majeur pour la préservation de l'esprit des lieux. L'étude de l'interface terre-mer sera déterminante pour définir le programme d'actions.

- Un certain nombre de dysfonctionnements qui nuisent à la qualité paysagère et à l'accueil devront être levés dans le cadre de l'OGS : définition des portes d'entrée, dégradation des routes, pistes et sentiers avec risque de fermeture progressive du massif, incohérence des aménagements, surfréquentation du centre historique, etc.

- La démarche OGS prendra en compte l'existence des risques naturels. Elle accompagnera notamment la réflexion sur la prévention des risques d'éboulement de falaise en garantissant la gestion des flux touristiques.

A l'issue de son élaboration, ce projet global et son programme d'actions seront soumis pour avis à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages.

La commune de Bonifacio sera la structure gestionnaire du Grand Site. Je vous invite à mettre en place le comité de pilotage que vous co-présiderez avec le maire de Bonifacio. Un comité technique sera constitué parallèlement.

Je vous remercie de me tenir régulièrement informé de l'avancement de cette démarche.

Pour le ministre d'État et par délégation  
Le directeur général de l'aménagement,  
du logement et de la nature



Paul DELDUC

Copie : DREAL Corse



PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
Service biodiversité, eau et paysages

11 AVR. 2019

Arrêté n°  
du  
portant création du comité de pilotage de l'Opération Grand Site du plateau, falaises de Bonifacio, massif du mont de la Trinité et de l'archipel des Lavezzi

*La préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,  
Chevalier du Mérite Agricole,  
Chevalier des Palmes Académiques*

- Vu l'article L341-15-1 du code de l'environnement relatif à l'attribution du label Grand Site de France ;
- Vu l'arrêté ministériel du 27 février 1974 portant classement de l'archipel des îles Lavezzi ;
- Vu le décret ministériel du 13 février 1976 classement du plateau, falaises et du massif du mont de la Trinité à Bonifacio ;
- Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 1997 portant classement du domaine public maritime entre le port de Stagnolu et la pointe de Fiunara ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu le décret du président de la République du 27 avril 2018 portant nomination de Josiane CHEVALIER en qualité de préfète de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
- Vu la délibération du conseil municipal de Bonifacio du 09 février 2018 engageant la commune dans une démarche Grand Site de France ;
- Vu la note argumentaire de juin 2018 portant candidature de la commune de Bonifacio pour une démarche Grand Site de France ;
- Vu le courrier du 28 novembre 2018 du ministère de la transition écologique et solidaire donnant un avis favorable à la poursuite de la démarche Grand Site de France portée par la commune de Bonifacio ;

*Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement*

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Il est créé un comité de pilotage de l'Opération Grand Site du plateau, des falaises de Bonifacio, du massif du mont de la Trinité et de l'archipel des Lavezzi qui aura pour attributions :

- de se prononcer sur le projet d'Opération Grand Site ;
- de suivre la mise en œuvre du plan d'actions validé.

**Article 2** - Le comité de pilotage est présidé conjointement par la préfète de Corse et par le maire de Bonifacio.

Le comité de pilotage est composé comme suit :

- **représentants de l'État :**
  - la préfète de Corse ou son représentant ;
  - le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant ;
  - le directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud ou son représentant ;
  - le directeur régional des affaires culturelles de Corse ou son représentant ;
  - l'architecte des bâtiments de France de la Corse-du-Sud ou son représentant.
- **représentants des collectivités territoriales :**
  - le maire de Bonifacio ou son représentant ;
  - le président du Conseil exécutif de Corse ou son représentant ;
  - le président de la communauté de communes du Sud Corse ou son représentant.
- **représentants des établissements publics, agences ou offices :**
  - le président de l'office de l'environnement de la Corse ou son représentant ;
  - le délégué du conservatoire du littoral de Corse ou son représentant ;
  - le président de l'agence du tourisme de la Corse ou son représentant ;
  - le président de l'agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse ou son représentant.
- **représentants des associations intervenant dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'urbanisme et du foncier :**
  - l'association U Levante ;
  - l'association des propriétaires fonciers Bonifaciens ;
  - le CAUE de la Corse-du-Sud.

**Article 3** - Le comité de pilotage peut inviter en tant que de besoin, soit dans le cadre de ses travaux plénières, soit dans les groupes de travail qu'il met en place, des personnes qualifiées, des experts extérieurs ou des acteurs socio-professionnels du territoire.

**Article 4** - Le comité de pilotage se réunira à l'initiative conjointe de la préfète de Corse et du maire de Bonifacio. Son secrétariat est assuré par la mairie de Bonifacio.

**Article 5** - Le secrétaire général de la préfecture de la Corse du Sud, et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud.

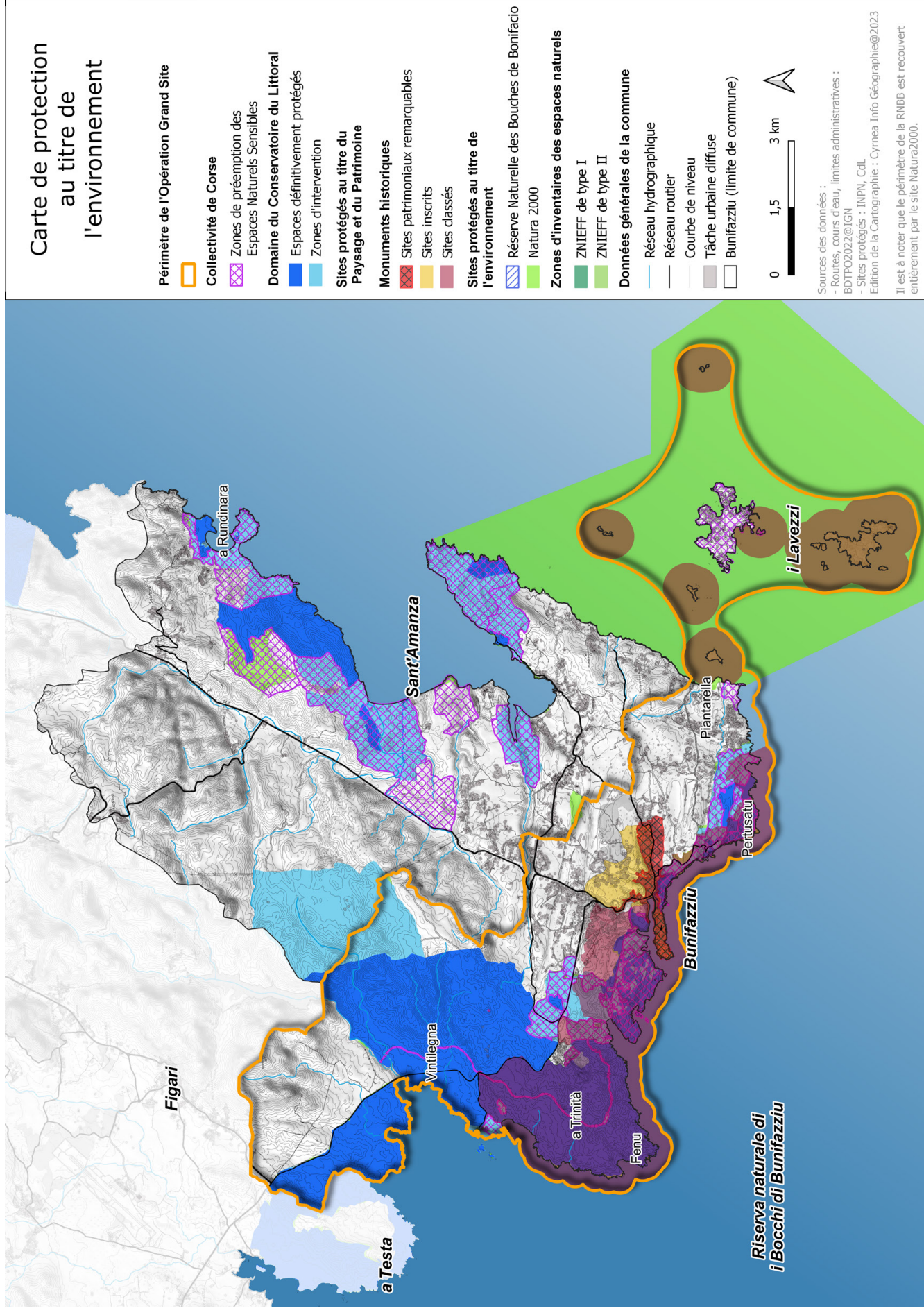
La préfète



Josiane CHEVALIER



## Annexe 6 Carte toutes protections environnementales BRGM



### Carte de protection au titre de l'environnement

- Périmètre de l'Opération Grand Site
- Collectivité de Corse**
  - Zones de préemption des Espaces Naturels Sensibles
- Domaine du Conservatoire du Littoral**
  - Espaces définitivement protégés
  - Zones d'intervention
- Sites protégés au titre du Paysage et du Patrimoine**
  - Monuments historiques
  - Sites patrimoniaux remarquables
  - Sites inscrits
  - Sites classés
- Sites protégés au titre de l'environnement**
  - Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio
  - Natura 2000
- Zones d'inventaires des espaces naturels**
  - ZNIEFF de type I
  - ZNIEFF de type II
- Données générales de la commune**
  - Réseau hydrographique
  - Réseau routier
  - Courbe de niveau
  - Tâche urbaine diffuse
  - Bunifazzu (limite de commune)



Sources des données :  
 - Routes, cours d'eau, limites administratives : BDTPO2022@IGN  
 - Sites protégés : INPN, CdL  
 Edition de la Cartographie : Cyrmea Info Géographie@2023  
 Il est à noter que le périmètre de la RNBB est recouvert entièrement par le site Natura2000.

**Riserva naturale di  
i Bocchi di Bunifazzu**

## Annexe 7 Dossier LVAH

Retrouvez l'ensemble du dossier (Tome 1 et Tome 2) Bonifacio Label Villes & Pays d'Art et d'Histoire en cliquant sur ce lien ou en flashant les QR Code.



### TOME 1

[https://www.bonifacio-mairie.fr/wp-content/uploads/2025/06/LVAH\\_Tome-1BD-fevrier-2019.pdf](https://www.bonifacio-mairie.fr/wp-content/uploads/2025/06/LVAH_Tome-1BD-fevrier-2019.pdf)



### TOME 2

[https://www.bonifacio-mairie.fr/wp-content/uploads/2025/06/LVAH\\_tome-2w-2.pdf](https://www.bonifacio-mairie.fr/wp-content/uploads/2025/06/LVAH_tome-2w-2.pdf)



ANNEXE

PÉRIMÈTRE MODIFIÉ DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BONIFACIO



# LE TOURISME ET VOUS, UNE AUTRE APPROCHE

**Résidence d'architecte**  
Bonifacio, un Territoire de Regard(s)

Ouvrage réalisé dans le cadre de la résidence d'architecte  
initiée par la Maison de l'Architecture de Corse.



Maison d'Architecture de Corse

M : maisonarchitecturecorse@gmail.com

W : <http://ma-corse.allyou.net>

T : 0771730303 / 0603200736

Menée par l'équipe de résidents, représentée par l'agence de l'architecture  
et d'urbanisme Nommos mandataire. Travail photographique de Zoé Bouana.



Nommos, Architecture et Urbanisme  
41 boulevard Gambetta  
06000 NICE

M : nommos@nommos.fr

W : [www.nommos.fr](http://www.nommos.fr)

T : 0616290924

Zoé Bouana Photographe

M : z.bouana@gmail.com

T : 0777953826

En partenariat avec la Mairie et l'Office du Tourisme de Bonifacio  
et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Corse.



Dans le cadre du dispositif « 10 résidences d'architectes en France 2017-2018 »  
porté par le Réseau des Maisons de l'Architecture et la Caisse des Dépôts Mécénat.





### **Commune de Bonifacio**

138 km<sup>2</sup>

Population à l'année = 3000 habitants

Population touristique = 15000 personnes/jour en haute saison

Une citadelle.

Un port.

25 plages.

Des territoires de campagnes.

1km

# La Maison d'Architecture de la Corse

La Maison de l'Architecture de Corse est une structure culturelle régionale nouvelle génération. Elle crée des espaces d'échanges et de réflexion associant à la fois la maîtrise d'usage (habitants, acteurs - ceux qui utilisent), la maîtrise d'ouvrage (élus, collectivités locales, bailleurs, institutions, - ceux qui décident ou font la commande) et la maîtrise d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes - ceux qui réalisent) autour des enjeux de notre région.

## « Créer le débat entre ceux qui habitent et ceux qui fabriquent »

Comprendre les lieux de notre vie, le déjà là et sa transformation afin de pouvoir intervenir sur ce qui est, va, ou peut advenir.

Donner les clefs pour analyser, comprendre et formuler un avis afin d'être en position d'agir sur son environnement.

L'objectif est que les donneurs d'ordre et le citoyen se saisissent de cette connaissance qui n'est pas enseignée à l'école, bien qu'elle touche au quotidien et à la nécessité du bien-être.

Cette démarche se fait de manière transversale à travers différentes actions dans toute la Corse.

Pour illustrer ce propos, la Maison de l'Architecture de Corse a choisi d'explorer les liens entre l'architecture, l'aménagement du territoire et le tourisme.

Aujourd'hui, à Bonifacio, la résidence d'architectes, projet culturel, crée les conditions de cette rencontre entre un architecte mandataire accompagné de professionnels aux compétences diverses, et des populations, des élus, habitants, acteurs locaux, sur un territoire.

On imagine qu'à partir de ces réflexions, chaque transformation à venir sera faite avec plus d'attention, d'engagement des habitants aux côtés des élus, pour préserver et cultiver ce qui demeure.

Cette démarche répond parfaitement aux objectifs d'innovation que souhaite initier la Maison de l'Architecture de Corse pour un « mieux vivre ensemble ».

# Le mot de la M.A.C.

En choisissant de faire une résidence d'architecte à Bonifacio, la Maison de l'Architecture de Corse a voulu **engager une réflexion** à la fois sur un lieu mais aussi sur une activité économique, le Tourisme, avec la parole de ceux qui y habitent.

Bonifacio jouit d'un site et d'un bâti exceptionnel. L'activité touristique y est intense. Ce cadre est donc idéal pour initier un questionnement avec la population sur cette problématique du **Tourisme**.

**Changeons nos habitudes**, remettons l'aménagement des lieux où nous habitons au cœur du débat public. Une nouvelle richesse sera faite de ressources locales, d'échanges reconfigurés, de démocratie citoyenne.

Ces ressources sont humaines, **le territoire est un conservatoire vivant des savoir-faire**, une ressource d'invention. Les expériences rapportées à travers les panneaux de l'exposition racontent la force des « commun » ce que l'on partage ; la fierté d'une histoire.

L'architecture est une discipline millénaire, où la tradition a toute sa place, mais aussi une source permanente d'invention, d'adaptation. Ainsi vont les nouvelles richesses. On objectera que toute cette sympathique agitation n'a pas rendu les habitants plus riches, ni n'a durablement amélioré leur habitat. Mais quelque chose a changé, **un « désir » s'est exprimé**, une réflexion sur qui fonde in fine nos richesses communes.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à cette « expérience de faire autrement », nos partenaires financiers :

- Nationaux, à l'initiative du projet - la Caisse Nationale des Dépôts et Consignations, le Réseau des Maisons de l'Architecture et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Corse.
- La Mairie et l'Office du Tourisme de Bonifacio qui ont tous pris la part du risque de l'innovation.
- Les Bonifaciens, pour leur disponibilité et leur participation.
- Les membres du groupe de travail - élus et responsables communaux qui nous ont accompagnés.
- Et enfin, les résidents pour leur engagement.

**Michèle Barbé**, Architecte DPLG  
Présidente de la Maison d'Architecture de Corse







# Les Résidents

Une résidence est l'**opportunité de prendre du temps**, dans une société qui en laisse peu, de réfléchir à un sujet dont on n'a pas strictement cerné les contours.

**Questionner le tourisme** au regard de l'évolution de notre environnement bâti et naturel permet de prendre position, en tant qu'architecte, sur une industrie économique si puissante qu'elle en dirige bientôt la majorité des financements concernant l'aménagement de nos territoires côtiers.

C'est pourquoi notre équipe comprend un architecte, **Arnaud Réaux Agence Nommos**, une photographe, **Zoé Bouana**, une ethnologue **Natacha Nitschek** et une enseignante en paysage, **Véronique Victorion**.

Ainsi, les regards se complètent, non pas pour apporter des certitudes, mais bien plus pour donner du champ, varier les approches et emprunter différents axes.

La résidence a été effectuée sur une temporalité de six semaines, étalées sur six mois.

Nous remercions les Bonifaciens et Bonifaciennes, la Maison d'Architecture de Corse ainsi que la Mairie de Bonifacio pour l'accompagnement et l'échange durant ces semaines riches en expériences.



Arnaud Réaux

Zoé Bouana

Véronique Victorion

Natacha Nitschek

# Une résidence d'architecte pluridisciplinaire, pourquoi?

Arnaud Réaux

Nous le savons, les architectes sont aujourd'hui dans une posture délicate. D'un côté le métier est de plus en plus cantonné à un exercice de maîtrise d'œuvre en aval des prises de décisions, et de l'autre la profession sait difficilement faire corps sur les débats autour de l'aménagement, comme l'actualité le prouve.

L'opportunité de faire cette résidence à Bonifacio vient de deux envies.

La première est la volonté de **questionner l'avènement touristique** au regard de l'évolution de nos territoires et de prendre position en tant qu'architecte sur une industrie économique si puissante qu'elle en dirige bientôt la majorité des financements de l'aménagement de nos territoires côtiers.

La seconde envie vient de la certitude que l'architecte doit travailler en équipe avec d'autres disciplines - autres que les bureaux d'études. L'urbanisme et l'architecture sont deux outils qui façonnent nos cadres de vie. Sur une question si complexe que le tourisme qui touche à la fois le territoire, l'aménagement, le paysage, l'activité locale, et les savoir-faire, les architectes ont évidemment leurs mots à dire, mais ils ne peuvent réfléchir qu'entre eux.

C'est pour cela que nous sommes ici entre architecte/photographe/ethnologue/paysagiste. **Les regards se complètent**, non pas pour apporter des certitudes, mais bien plus pour ouvrir le champ du regard et apporter ainsi une approche sur différents axes. Parler avec les habitants est nécessaire, mais un(e) architecte reste amateur pour en ressortir une approche neutre, c'est pour cela qu'une ethnologue est dans l'équipe. Comprendre les logiques paysagères est également une connaissance qui nécessite le savoir d'un(e) paysagiste. Et pour un territoire aussi splendide que les falaises de Bonifacio, le regard d'un(e) photographe est tout autant indiqué.

Notre travail à Bonifacio n'est pas un projet d'architecture. Nous travaillons à **comprendre les liens** qui se font entre un territoire et le tourisme. Quels sont les changements, les projets en cours? Quel est l'impact du tourisme sur l'activité des personnes habitant à l'année? Quelles sont les différences entre LA saison, et les autres...

Pourquoi? Parce que ces éléments nous permettront de faire remonter un point de vue qui, peut-être, permettra aux acteurs politiques de la ville d'avoir de nouveaux regards. Ce travail pourrait être une aide à la prise de décisions à partir de la matière ethnologique in-situ, appliquée à une approche urbanistique qui s'appuie sur une vision paysagère restituée dans un travail photographique.

C'est ici une piste de réflexion ... et une autre façon de faire qui pourrait **permettre aux architectes de se replacer dans les débats politiques et sociaux** sur l'évolution de nos territoires face au tourisme. Car ils ont les outils et les connaissances pour le faire.

Voilà là notre ambition derrière ce travail à Bonifacio.





**Un temps d'exploration**



Carte des déplacements de l'équipe

# Renverser le point de vue sur le tourisme.

Une résidence est une chance dans la vie d'un(e) architecte. Dans la frénésie de nos métiers, il est souvent difficile de faire une pause et de prendre du recul sur notre production et nos méthodes de travail. Avoir le temps de **prendre le temps** de réfléchir, sans commande précise, c'est de cette façon que nous avons abordé la résidence d'architecte à Bonifacio.

Le tourisme est l'une des industries les plus puissantes de ce siècle. Le **tourisme façonne** nos déplacements, nos dépenses, nos envies et nos imaginaires de voyages. Et pour répondre à cela, le tourisme conduit à des investissements massifs sur les territoires, les modifiant et les façonnant afin de générer cette économie touristique. Nous sommes très certainement dans « l'ère touristique », comparable à la révolution industrielle, tant dans ses modifications territoriales que dans ses ambitions économiques.

Nous ne connaissons de Bonifacio que la carte postale, celle que renvoient les médias et la communication qui est faite sur la « destination Corse ». Mais nous connaissons notre territoire, la Côte d'Azur, l'Asie du Sud Est, ou encore la côte atlantique où nous avons déjà travaillé sur ces sujets.

De ces différentes expériences, nous avons toujours travaillé avec les élus, ayant une ligne de conduite et des objectifs définis dans leurs mandats. L'opportunité dans ce travail à Bonifacio résidait dans le fait qu'il n'y avait pas de demande, **pas de projet à dessiner**.

Quelle est la vision du tourisme de la part des habitants ? Comment appréhendent-ils les modifications de la ville afin de répondre à cette industrie ? Comment profitent-ils, ou non, de ces évolutions ? Est-ce que les pratiques sociales se modifient face à l'avènement touristique ?

**La thématique du tourisme est difficilement généralisable.** Elle est liée au contexte socio-économique, aux morphologies territoriales et à l'attrait naturel que peuvent avoir certaines régions. Pour le savoir, l'offre touristique n'est pas la même en Corse, sur la Côte d'Azur, à Dubai ou dans la vallée de la Ruhr en Allemagne. Chacun de ces territoires développe une offre correspondant à des clients potentiels, à des modes de consommations qui lui seront propre, mais surtout à une vision qui est liée à ce que peut offrir le territoire en lui-même.

C'est dans cette optique que nous avons souhaité travailler. Le tourisme est un sujet très en vogue. Nombreux sont les articles de recherche autour de la thématique touristique. Il nous semblait intéressant de produire un travail qui ferait ressortir un point de vue différent, non pas le notre, mais celui des habitants de Bonifacio. **Faire remonter une approche de terrain, pour en développer une méthode de travail.**

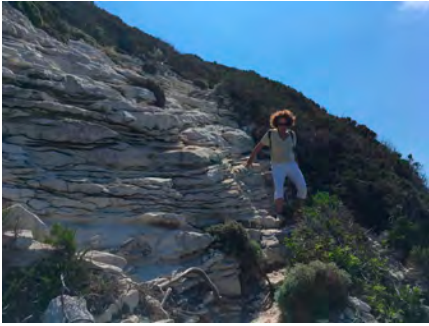
Pour cela, nous avons commencé par **explorer le territoire**, afin de comprendre ses dimensions et ses limites, car le territoire de Bonifacio est gigantesque.

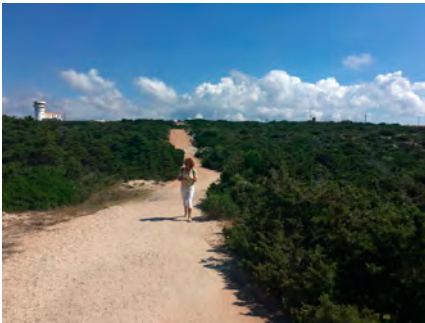


Une citadelle et sa marine



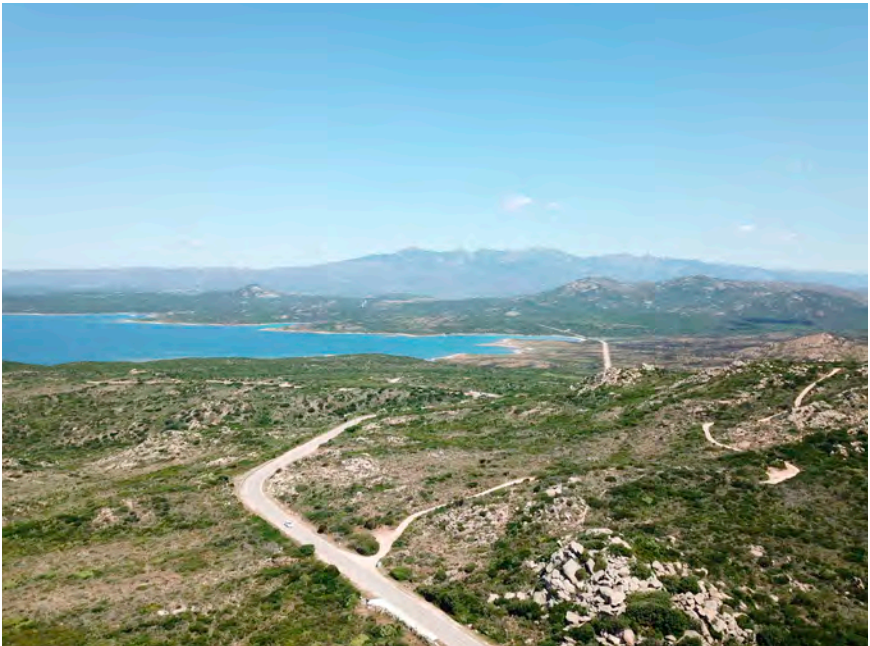
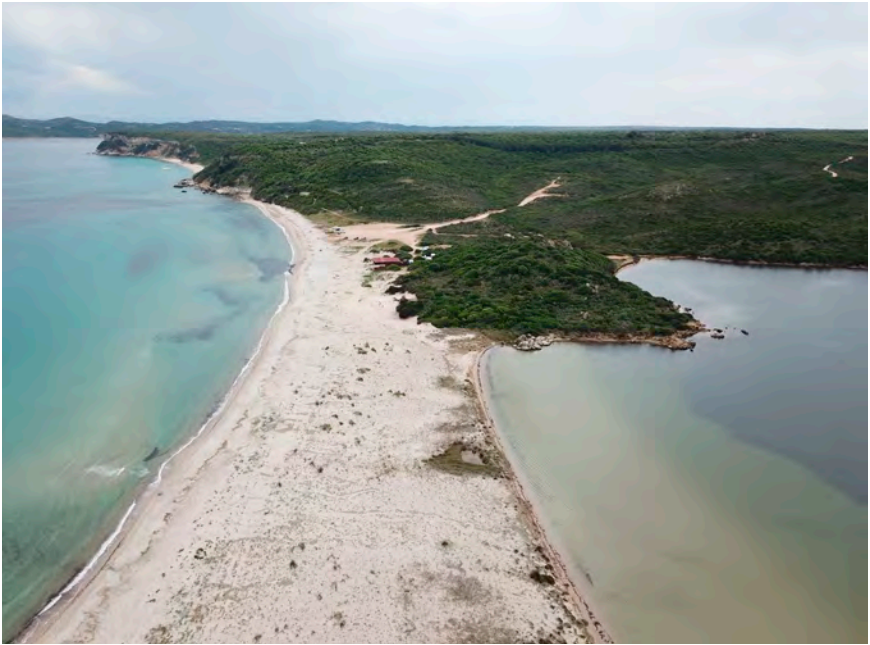
Le grand paysage





Comprendre les limites d'un territoire sans fin





Des territoires de campagne





Flux touristiques maîtrisés ou tourisme de masse ?

... en lien -> est centrale sur la coupe de  
savoirs sur le travail de la  
matière

... en lien -> la ville, agriculture, savoir, fait,  
savoirs, savoirs, documents, histoire, savoirs  
en lien.





**Un temps d'écoute**

# Une ethnologue en résidence d'architecte.

Natacha Nitschek

Comme de nombreux touristes arrivant à Bonifacio, nos premiers pas sur ses terres ont été ceux de visiteurs ; Bonifacio nous était inconnue et nous-mêmes étions étrangers au territoire, à ses habitants et ses habitantes. Le seul point qui nous distinguait alors de ces voyageurs et vacanciers en visite était précisément celui qui allait nous rapprocher de Bonifacio : la volonté d'entrer en contact avec le territoire et ses habitant-e-s.

Il ne s'agit pas ici de postuler qu'aucun des millions de touristes passant par Bonifacio n'ait eu cette approche. Mais il est évident qu'une petite analyse de la matière recueillie sur le terrain, nous permet de relever que le tourisme à Bonifacio peut rapidement se résumer à l'aspect balnéaire, les paysages photogéniques et le patrimoine historique bâti de cette commune. Constatant notamment que les visiteurs ne font souvent que passer par Bonifacio, nous pouvons légitimement nous demander s'il existe un quelconque lien entre le visiteur, le territoire et le visité.

Un point réflexif sur ma position permet peut-être de donner davantage d'importance à cette question concernant le lien que l'on peut créer à un territoire inconnu. En effet, je voudrais savoir ce qui me distingue, jeune ethnologue, du touriste qui vient découvrir Bonifacio ? Peut-être cette différenciation repose-t-elle sur cette même expression dont les mots signifient, à mon sens, ce qu'a permis le travail ethnologique dans notre approche du territoire : entrer en contact avec celui-ci pour, au moins temporairement, adopter le regard de ceux qui l'habitent.

En effet, le rôle et la position de l'ethnologue sont mouvants puisque ce premier oscille bien souvent entre l'observation et la participation, et entre l'engagement et le détachement. En l'occurrence, toute la difficulté était pour moi de gagner la confiance des habitant-e-s qui me livraient, dans certains cas, des éléments de leur vie personnelle et dont la charge émotionnelle ne nous laissa pas indifférents. Moi aussi, j'étais une inconnue comme peuvent l'être de nombreux touristes. Qui ouvre sa porte à un inconnu ? Dans notre cas, certaines portes nous ont été ouvertes, nous permettant aussi de mesurer la dimension immatérielle, symbolique et affective de l'habitat. Nous étions alors parfois autorisés à pénétrer en quelque sorte l'intimité de ceux et celles qui sont part du territoire.

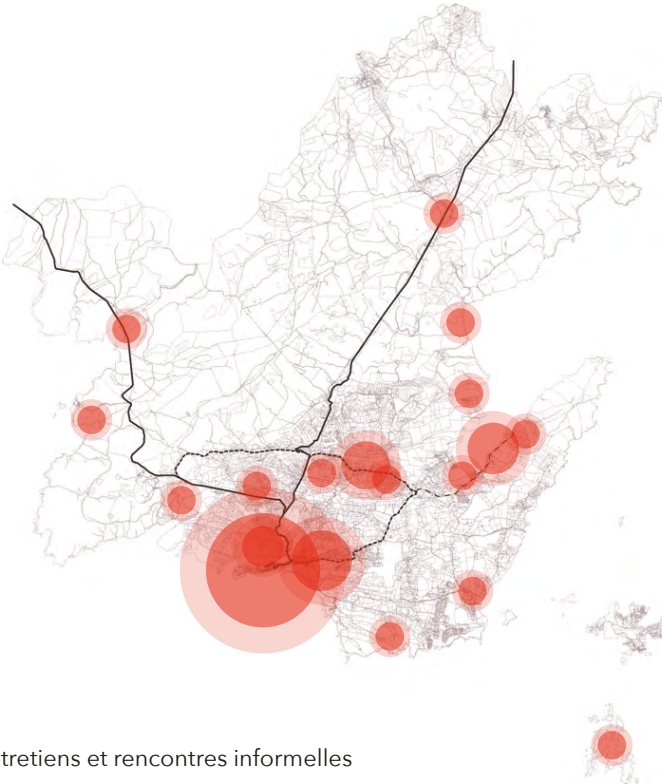
J'étais là pour écouter les habitants et restituer leur parole, travaillant ainsi l'engagement avant le détachement. Qu'auraient été nos contacts et nos échanges s'il n'y avait pas eu cette écoute et cette humilité à l'égard de la population locale ? Il ne s'agissait pas de soutirer des informations pour en faire une communication biaisée, mais bel et bien d'instaurer des moments de quasi communion avec les personnes interrogé-e-s.

Nous n'avons pas discuté avec ces habitant-e-s mais nous avons, dans la plupart des cas, approché leur propre univers de sens. Et nous n'avons pas organisé de rencontres collectives mais nous nous sommes, bien souvent, laissés guider par les personnes elles-mêmes. Dans des boutiques ou à l'arrière de celles-ci, durant le temps de travail des enquêté-e-s ou à la pause de ces dernier-e-s, au domicile personnel ou aux terrasses de café, un peu partout et à tout moment, nous nous rendions disponibles pour

saisir, au gré de la vie quotidienne des Bonifaciens et Bonifaciennes, des moments de véritable échange.

Mon travail m'a donné la sensation de créer du lien au territoire de Bonifacio car je suis allée au contact direct d'une vingtaine de Bonifaciens et Bonifaciennes, et donc de la dimension affective et culturelle de leur espace de vie. Très vite, je voyais un réseau se dessiner, les liens de parenté étant quasiment omniprésents entre l'un et l'autre enquêté. La démarche d'observation et surtout de rencontre, parfois dans l'intimité, avec certain-e-s habitant-e-s est, à l'évidence, un élément qui fait de moi un visiteur mais avec une certaine qualité d'écoute. Bien que j'aie consommé un tour en bateau, celui que font beaucoup de touristes, et que j'aie tout autant consommé ce qui est présenté comme une cuisine spécifiquement bonifacienne, j'étais là pour en saisir les dessous, le contenu de l'image. J'étais là pour étudier « une ville historique face au tourisme » à partir de son aspect anthropologique et il me fallait, avant toute chose, créer un certain lien aux personnes que j'allais questionner, celles qui font du territoire un produit culturel investi d'un imaginaire.

Mon but n'était pas de produire des statistiques ou de la quantité d'information mais d'aller chercher le sensible dans ces questions de territoire, de sonder les rapports entre matériel et immatériel. Pour étudier, à mon niveau, cette « ville historique face au tourisme », tendre vers des rapports et un intérêt de qualité m'était alors indispensable.



Carte des entretiens et rencontres informelles





Mai, échange public sur le tourisme

# La démarche d'entretiens.

Méthodologie ethnologique mise en place par le groupe de résidents.

Ce premier guide (que vous trouverez sur la page de droite) a été rédigé le 16 juin 2018 alors que je n'avais pas encore fait de rencontre avec des habitants. Alors que Zoé et Arnaud avaient déjà fait une première immersion, j'arrivais tout juste pour la première fois, ne connaissant rien de Bonifacio. C'est à partir de quelques lectures et des échanges avec le groupe, que m'apparut un fil à suivre dans mes questions : le lien entre habitant et territoire.

Il m'a paru important de faire **un guide entretien** semi-directif, voire non-directif, afin de laisser aux enquêtés la possibilité de s'exprimer librement à partir de thèmes ayant probablement une large portée (l'habiter, les lieux, le tourisme et le politique). Il s'agissait ici de fonctionner comme un entonnoir, partant de questions larges pour, par la suite, au gré des entretiens et des observations, **cibler des thématiques** plus précises émergeant, avant tout, de la parole des habitants pour venir s'articuler à nos analyses.

J'avais, avant toute chose, le désir de comprendre comment les Bonifaciens et Bonifaciennes s'étaient approprié le territoire, permettant à leur culture de s'inscrire dans l'environnement et la réalité spatiale de cette commune. J'étais à la recherche de ces géosymboles (Bonnemaison J., 1981, 1986), ces « lieux et itinéraires que les hommes se sont appropriés au cours des générations, dans et par lesquels leur culture s'inscrit ». En partant de la vie quotidienne et de la simple notion d'habiter (avoir les ressources nécessaires pour vivre, travailler, se déplacer, communiquer...) qui, à mon sens peut déboucher sur une vision systémique de ce qu'est le **« vivre ici »**, je souhaitais notamment accéder à certaines pratiques et représentations.

Puis, il me semblait important de questionner le rapport qu'entretiennent les habitants à certains lieux de la commune. Quelle est la valeur des lieux ? Quelle est leur signification ? Comment un lieu est-il investi de sens ? Ce sens fait-il l'objet d'un partage ou relève-t-il d'une expérience individuelle ?

Au regard du titre de cette résidence - une ville historique face au tourisme -, il me fallait nécessairement interroger le ressenti des habitants face à un tourisme massif et une forte saisonnalité engendrée par celui-ci. Si le tourisme de masse n'est pas forcément bien perçu, il me fallait accéder au point de vue des habitants et comprendre, à partir de cela, ce qui pouvait être dérangeant dans ce premier (quantité des visiteurs, attitudes de ceux-ci, impact sur la vie sociale et culturelle, sur l'environnement, le bâti et l'habitat...). Par ailleurs, je me demandais quels liens pouvaient exister entre les visiteurs, les visités et le territoire.

Pour terminer, je souhaitais savoir comment les habitants voyaient l'évolution du territoire, ses transformations. Les rapports entre autorités communales et habitants me paraissaient également pertinents à interroger car ils peuvent renvoyer au sentiment de légitimité territoriale et soulever des rapports singuliers entre pouvoirs politiques et acteurs locaux. A cela s'ajoute aussi la question de **l'implication des habitants** dans la vie locale (politique, sociale et culturelle, environnementale...).

### Habiter le territoire :

- Pouvez-vous vous présenter ?
- Êtes-vous originaire de Bonifacio ?
- Habitez-vous ici ? Où exactement ?
- Comment vivez-vous au quotidien ?
- Quelles sont vos habitudes de vie ?
- Comment vous déplacez-vous ?
- Quelles sont vos activités ? Dépendent-elles du tourisme ?
- Comment définiriez vous Bonifacio ?

### Homme-milieu :

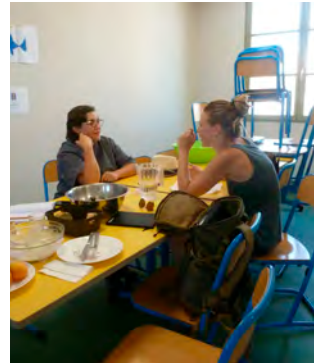
- Selon vous, existe-t-il une culture spécifique au territoire ?
- Et le territoire, possède-t-il une spécificité à vos yeux ?
- Qu'est ce qui vous tient à cœur sur ce territoire ?
- Y a-t-il des éléments que vous considérez comme un héritage à transmettre ? A qui ?
- Quels sont les lieux que vous fréquentez ? Pourquoi ?
- Fréquentez vous les mêmes lieux suivant les saisons ?
- Quels sont les lieux importants à vos yeux ?
- Craignez-vous quelque chose pour ces lieux ?
- Que faut-il protéger ?

### Tourisme :

- Comment voyez-vous et vivez-vous la saison d'été ?
- Et les autres saisons ?
- Que pensez-vous du tourisme et des attitudes de certains touristes ? Les points positifs ? Les points négatifs ?
- Quel est ou quels sont le/les problème-s majeur-s du tourisme à Bonifacio, selon vous ?
- Et Bonifacio sans tourisme ?

### Sensibilité territoriale + politique et habitant :

- Relevez-vous des transformations du territoire ?
- Êtes-vous au courant des projets amenés par la ville ?
- Que pensez-vous de ces projets ? Et des politiques des autorités communales ?
- Êtes-vous impliqués dans des projets, collectifs, associations ? Lesquels et à quelle fin ?
- Si vous pouviez changer quelque chose, que feriez vous ?





Entretiens, période juin, juillet, aout et septembre

Dès les premiers jours de notre immersion, je pris connaissance d'un article consacré à un entretien entre un journaliste et le maire de Bonifacio, Jean-Charles Orsucci. Cet entretien portait essentiellement sur des **questions liées au tourisme**. J'étais curieuse de connaître les propos du maire et sa position à ce propos. Les questions proposées par le journaliste concernaient les « actions déterminantes » en faveur du tourisme mais aussi du patrimoine, les investissements, l'amélioration de certains services mais aussi les problèmes non résolus, les échecs et les craintes que suscite potentiellement le tourisme auprès des habitants. C'était alors à mon tour d'interroger les propos du maire. Sur le papier et auprès d'autres habitants cependant car il lui était sans doute difficile de nous accorder du temps pour un entretien. De fait, je n'eus pas le moindre échange avec le maire.

Alors que l'idée première de cette résidence était de « **faire remonter la parole des habitants aux élus** », il nous parut nécessaire d'avoir l'avis de ces premiers quant à certains propos du maire, peut-être révélateurs d'une certaine distance entre les autorités communales et les habitant-e-s interrogé-e-s. A mon sens, réussir à faire le lien était une dimension essentielle de notre travail.

C'est ainsi que je rajoutai, dans les questions concernant la sphère politique, quelques-unes de mes interrogations :

- Que pensez vous des rénovations du port et du fait de recevoir des bateaux plus grands ?
- Le maire, J-C Orsucci, admet avoir échoué sur un engagement de campagne pris en 2008 qui est le suivant : réduire la dichotomie entre la très grande activité de la ville le 15 août et une ville totalement endormie le 15 janvier > Qu'en pensez vous ? Auriez vous des idées pour pallier à cela ?
- Que dites vous de : « L'avenir de Bonifacio, c'est son passé » ?

Le fait de parler d'habitants, d'un côté, et de touristes, de l'autre, reste cependant une approche simpliste. Il ne s'agit pas ici d'opposer les uns et les autres puisque certains habitants ont, par exemple, réellement **créé du lien avec certains visiteurs** et que les enquêté-e-s avaient des points de vue bien nuancés sur la question du tourisme, ne l'abordant jamais comme un ennemi à combattre. De plus, l'intensification des flux humains et économiques et donc de la mobilité fait potentiellement de chaque être humain à la fois un étranger et un résidant. Les habitant-e-s de Bonifacio étaient aussi, dans d'autres contextes, des touristes d'autres territoires.

J'avais ainsi pour but de prendre en compte les rôles et contextes socio-économiques de chacun dans la commune de Bonifacio puisque le point de vue d'un commerçant, dont les activités dépendent du tourisme, et qui lui-même n'habite pas à l'année le territoire peut être résolument différent de celui d'un pêcheur, dont le métier repose sur une transmission intergénérationnelle et des paramètres environnementaux certains. Il en va de même pour ce qui est de la différence entre un jeune habitant, ayant grandi dans la campagne et quelqu'un de plus âgé qui a grandi en ville et a été forcé de la quitter.

Certains habitent Bonifacio depuis 30 ans mais n'ont jamais habité la ville et se sont

attachés au territoire, d'autres sont nés « sur la marine » et sont allés « sur le continent » afin de satisfaire une ambition professionnelle puis reviennent, dès qu'ils le peuvent et pendant leur temps de vacances, sur les terres de leurs « racines ». D'autres encore ont fondé toute leur vie sur le territoire mais se sont vus dans l'obligation de quitter la ville pour des questions de nuisance ou d'indivision.

Avec cette **diversité de profils**, il me fallait obtenir des entretiens fidèles à un certain échantillonnage de la population, le but étant de saisir les nuances et la complexité de cette appellation « habitants ». Les vingt entretiens menés sur la durée de trois semaines comprenaient au moins une personne de chacune de ces « catégories ».

Les trois premiers entretiens duraient environ trente minutes. Le quatrième entretien dura un peu plus de deux heures et quarante cinq minutes ! C'est lors de cet entretien que de véritables portes s'ouvraient quant à l'histoire et l'évolution de Bonifacio. Ainsi, c'est en apprenant toujours plus à partir de la parole des habitants que mon guide devint véritablement flexible. Parfois même, je décidai de ne plus y faire trop attention et de me placer dans l'**écoute active** de la personne, creusant certains éléments et affirmations. Plus nous échangeons, plus nous avons des interrogations et une certaine évolution dans l'étude.

A mon sens, la parole des habitants se révélait alors précieuse puisqu'elle nous permettait d'**avoir accès à une mémoire vivante**. Bien sûr, la forme différait suivant les âges mais je dois dire que les entretiens avec les « anciens » possédaient une grande valeur heuristique. A ce titre, il convient de noter que « la mémoire est non pas la conscience constituante du passé, mais un effort pour rouvrir le temps à partir des implications du présent ». Bien que les entretiens menés aient systématiquement stimulé la mémoire des enquêté-e-s, de manière directe ou indirecte, les données engendrées nous dirigeaient bien souvent vers des enjeux territoriaux présents. La plupart des entretiens menés duraient en moyenne plus d'une heure.

En outre, j'avais dans l'idée de rencontrer quelques touristes afin de comprendre leurs motivations et leur appréhension du territoire. À cette occasion, je rédigeai, le 18 juin 2018, un guide d'entretien destiné aux visiteurs.

### Questions générales :

- Pouvez-vous vous présenter ? (Lieu de provenance, âge, voyage seul ou en groupe...)
- Est-ce la première fois que vous venez à Bonifacio ?  
Si oui, quelles sont vos motivations ?  
Si non, qu'est ce qui vous fait revenir ? à quelle période venez-vous ?  
Pourquoi ?
- Comment vous déplacez-vous ?
- Combien de temps restez vous à Bonifacio ?
- Quelles sont vos activités ici ?

### Un lien au territoire ? :

- Avez-vous rencontré des habitants ?
- Y avez-vous un lien ?
- Que pensez vous de la population locale ?
- Comment définiriez vous Bonifacio ?
- Que savez-vous de Bonifacio ?
- Qu'avez-vous visité sur le territoire ? Pourquoi ?
- Quels sont les éléments et lieux que vous appréciez ?
- Qu'est ce qui vous intéresse ici ?
- Qu'attendez vous de votre séjour ?
- Êtes vous satisfait de votre séjour ? Pourquoi ?

### Rapport au voyage :

- Voyagez-vous régulièrement ?
- Que faites vous pendant ces temps de vacances ?
- De combien de temps disposez-vous en moyenne ?
- Avez-vous des regrets quant à vos voyages ?
- Aimeriez-vous modifier certaines choses dans votre façon de voyager ?
- Pour vous, c'est quoi le tourisme ?

Le but premier de cette résidence étant d'**interroger la population locale**, je n'eus pas beaucoup de temps pour questionner les touristes. Par ailleurs, il n'est pas évident d'avoir des entretiens formels avec ceux-ci puisqu'il est difficile de déranger les visiteurs pendant leur temps de vacances. Je décidai donc, pendant la troisième phase d'immersion en août, de réduire le guide d'entretien et de l'emporter avec moi sur une feuille de petite taille. Cela me permettait ainsi d'avoir de rapides échanges en terrasse ou dans des zones d'arrêt et de repos comme la montée Saint-Roch ou la Place du Marché. Ces lieux étant notamment occupés par les touristes parce qu'ils offrent de beaux points de vue, je pouvais facilement y aborder quelques visiteurs. Je parvins ainsi à avoir quelques échanges sans pour autant recourir au dictaphone. Je notai simplement les réponses des personnes interrogées sur mon carnet et dans tous les cas, ces personnes étaient de passage, ne résidant pas à Bonifacio même, et venaient uniquement profiter des visites en ville, des paysages, de la plage et des tours en bateaux. Certains ne passaient pas plus de quelques heures sur Bonifacio.

Cela ne nous permet pas de tirer de grandes conclusions mais d'alimenter la réflexion sur l'approche des visiteurs à l'égard du territoire et de faire quelques comparaisons avec les propos de certains habitant-e-s sur le tourisme à Bonifacio.

- Un intérêt commun, l'interdisciplinarité

L'objectif de notre résidence fut ainsi, autant que nous le pouvions, d'approcher cette **complexité territoriale** qui touche autant le réel, la matière physique, que l'immatériel, la dimension symbolique et sensible du territoire. C'est donc à travers l'exploration physique de ses espaces, l'observation des essences qui les constituent et des liens qui les unit, que nous avons pu prendre connaissance des limites du territoire et de ses particularités naturelles. Et c'est par le biais de l'échange humain que nous

avons pu étudier les représentations, **la dimension affective** et culturelle de la réalité spatiale, tout autant fruit d'un produit social, lié à un imaginaire humain. Tout l'intérêt concerne ainsi le lien existant entre ces différentes composantes.

Peut-être ce lien entre habitant et territoire, auquel je songeais depuis le début, était-il évident pour le grand géographe français qu'était Joël Bonnemaison et dont les travaux ont participé à la fondation de la géographie culturelle. Car selon une approche fidèle à ses travaux, territoire et identité collective sont inévitablement liés comme si **le territoire et l'habitant se construisaient mutuellement.**

Un exemple concret de ce lien entre identité sociale et réalité spatiale est la division qui existait, historiquement, entre la ville basse et la ville haute à Bonifacio. Les « gens de la marine » étaient, dans les représentations mais aussi dans la réalité spatiale, différents de ceux « en ville haute ». Et il arrive, encore aujourd'hui, que cette différence soit évoquée dans les rapports sociaux.

Reste cependant que l'appropriation, l'appartenance et les revendications liées au territoire ne sont, individuellement, pas forcément partagées. La question de la nature du lien n'entre-t-elle pas en jeu lorsqu'on prend en considération l'existence de touristes et de résidents permanents sur un même territoire ? N'est-elle pas nécessaire à interroger lorsque, de plus en plus, des étrangers viennent s'y installer, mais temporairement ? Que vient perturber l'installation, toujours plus grande, de résidents secondaires et saisonniers sur un territoire où certains - les locaux -, y voient et possèdent « toute [leur] vie » et de profondes « racines » ?

Le tourisme - celui que l'on qualifie « de masse » -, est potentiellement un grand bouleversement pour certains habitant-e-s de Bonifacio (et il l'est probablement pour le monde entier) car il participe à des modifications spatiales, peut altérer les structures sociales et les habitudes de vie. Il renvoie à la mondialisation, la masse et peut-être l'uniformisation. Et alors que plusieurs fois, les enquêté-e-s témoignaient d'un fort sentiment d'**appartenance au territoire**, je me posais plusieurs questions : ce sentiment d'appartenance peut-il éclater lorsque le sens donné localement, et par un même groupe social, à différents espaces fluctue ? De quelle manière le tourisme agit-il sur l'identité territoriale ? Comment l'évolution et l'aménagement des espaces sont-ils susceptibles d'influencer le visiteur dans son expérience et son appréhension du territoire ? Comment, le visité lui-même présente-t-il son territoire au visiteur ? Le regard du visiteur transforme-t-il potentiellement les représentations qu'a une population locale d'un espace ? Existe-t-il un moyen de faire partager, au visiteur et au visité, un même sens donné au territoire ?

Toutes ces interrogations sont utiles à ceux qui aménagent le territoire puisque selon nous, c'est d'être dans la perte que de ne pas considérer la complexité d'un espace physique, ses dimensions affective, sociale et culturelle. Considérer le bâti comme un produit social et culturel devrait donc s'avérer intéressant pour une autre vision de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

# Le tourisme et l'enfant.

Il nous semblait nécessaire de recueillir le point de vue des plus jeunes afin d'avoir un panel très représentatif des habitants de Bonifacio. Quel rapport créé le tourisme dans le quotidien des enfants ?

Lors de ces quelques heures dans la classe de Claire Peysalle, animé par Véronique Victorion sous forme d'un atelier philo, la question posée était « c'est quoi le tourisme ? ».

Les enfants étaient très impliqués, et avaient beaucoup de choses à dire de leur relation avec le tourisme au quotidien. Nous les avons fait dessiner afin d'avoir leur représentation du tourisme.

Dans les territoires touristiques, **l'impact de « la saison »** sur le quotidien des scolaires est un point qui est ressorti des différents échanges avec les enfants. Dans les territoires touristiques, les parents travaillent sur une période courte de l'année, et les heures de travail sont intenses. Il est apparu une sorte de déséquilibre entre les mois d'été et les mois d'hiver sur la scolarité, dans l'attention et le rythme de vie. C'est un sujet qui nous semble réellement porteur de questionnements.

Et si les territoires touristiques avaient réellement une autre temporalité, pourrait-on imaginer un modèle sociétal différent pour ces territoires ?

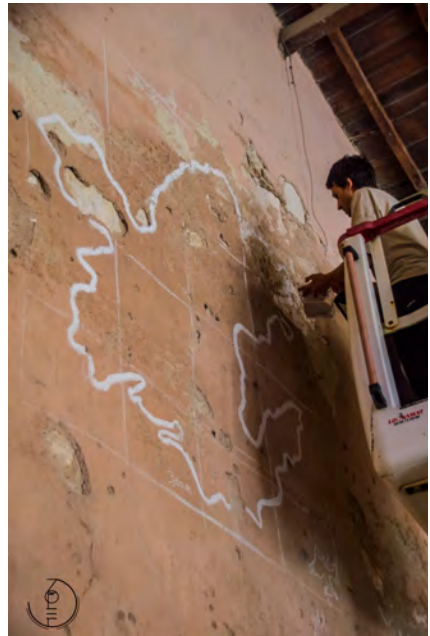












**Retranscrire la parole**

# Présenter la parole, dans l'espace public.

Dans l'approche de l'agence Nommos, **le rôle de l'espace public est éminemment politique.**

La première idée de restitution était un parcours dans le paysage de la commune, mais les dimensions spatiales de Bonifacio nous ont obligé à changer d'hypothèse. En discussion avec la MAC et les services de la Mairie de Bonifacio, nous avons décidé d'utiliser la Loggia de l'Arsenal pour faire la restitution de la parole des habitants.

Des entretiens que nous avons recueillis, **nous avons organisé le récit** autour de sept thématiques qui semblent précieuses aux yeux des habitants de Bonifacio.

De ce qui en ressort, c'est avant tout **la peur de la perte de l'identité locale.** Comment garder « l'âme de Bonifacio » face au tourisme? C'est un sujet qui est résolument le fond de la problématique pour les habitants.

Honnêtes sur le fait que le tourisme est l'économie principale sans laquelle ils ne pourraient vivre, ils ont malgré tout l'appréhension d'un changement, que **Bonifacio est à un moment charnière.** Le village deviendrait-il ville ? Ou le village deviendra-t-il ville musée ?

L'exercice que nous avons voulu faire lors de cette résidence se veut avant tout anonyme. La parole des habitants est ainsi remontée anonymement sur des panneaux illustrés par des photographies et des références architecturales sur le thème.







# LA COQUILLE VIDE.

## Vers la « gentrification » ?

Les villes touristiques, par leurs influences, attirent à la fois les touristes et les travailleurs de « la saison ». L'attractivité touristique d'un territoire produit des temporalités très différentes entre les périodes estivales et les périodes hivernales. Des lieux ouvrent uniquement l'été, d'autres tentent difficilement de rester ouverts à l'année. Afin de répondre à la demande touristique, une population de travailleurs saisonniers s'installe dans la ville afin d'offrir les services nécessaires à la « quantité » touristique.

Une relation existe-t-elle entre ces travailleurs saisonniers et les visiteurs ? Quelle est l'histoire commune qui se crée pendant cette période et permet-elle de présenter Bonifacio et son histoire au visiteur ? Comment sont vécus les rythmes des différentes saisons par les habitants ?

Le cadre de vie ne se résume pas au cadre de vue. Valoriser l'identité territoriale à travers une représentation partagée inclut notamment l'expression d'un sentiment d'appartenance.

### La parole des habitants :

« ... en ce moment **la ville haute devient un décor**, voilà. C'est à dire qu'en hiver, ben le jeune boucher a accepté d'être à l'année, on remercie son courage et vous avez les deux épiceries et c'est tout !... »

« ... j'pense que justement, **c'est pour fuir** un p'tit peu tout c'qu'il y a, en ville et sur le port, en termes de bruit, de nuisance sonore etc... c'est la seule façon de pouvoir couper un p'tit peu, de pouvoir se reposer, et avoir l'impression d'être un p'tit peu... hors saison ! de prendre un peu de recul... »

« Et pour moi, dans dix ans, y aura plus de commerces, ni en ville dans la marine. En ville il n'y a plus que deux commerces hein d'alimentation, il n'y a plus personne qui habite en ville !... on est tous partis ! Bon nous on se connaît au niveau famille, comme on dit, on se compte sur les doigts de la main, c'est catastrophique. »

« ...mes enfants, du jour où ils ont su descendre les trois étages des escaliers, ils ont vécu dehors !... Mes enfants ont toujours joué au ballon sur la place du marché, sous la Loggia... mais maintenant, y a plus rien ! donc après on nous dit 'faut aller au city à Saint-François', si vous les accompagnez pas en voiture euh... »

« ... c'qui m'fait peine, c'est qu'on y vive pas assez à l'année et que **l'hiver c'est juste mort** quoi ! mort ! mais moi je la trouve juste fabuleuse ! »

« ... malheureusement, je pense que tous les vrais bonifiaciens de souche ont fui la vieille ville à cause, malheureusement, de l'évolution touristique... pas à cause du touriste ! mais à cause de l'évolution qu'a entraîné le tourisme... »

« ... c'est pour ça que moi quand les gens me disent 'oh j'aime Bonifacio', je dis '**mais venez l'hiver**' ! parce que jusqu'au mois de novembre, y a du mouvement mais... je dis 'venez l'hiver, vous allez voir', il faut aimer sa ville ! et c'est mon gros chagrin... »

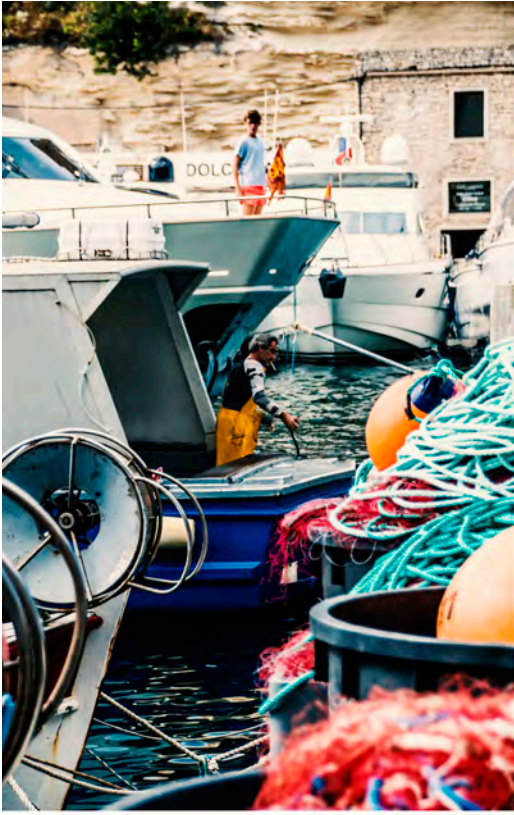
« ...on va peut-être en arriver à ce que, un jour, Bonifacio sera... **une ville-musée** mais ça devient difficile de léguer son propre patrimoine. »

« ... après, malheureusement, **l'âme bonifiacienne** vous ne la sentez plus du tout intra-muros ! ah bien non ! il n'y a plus personne... j'veux dire y a, allé... y a peut-être une trentaine de vrais bonifiaciens qui restent vraiment encore intra-muros quoi... »

« Quelque fois je me sens un peu... nan mais je me sens plus chez moi là »

« ...et je pense qu'ici à Bonifacio, les gens ne rencontrent pas les Bonifiaciens, c'qu'ils rencontrent c'est les commerçants... »

« ... mais vous allez en découvrir beaucoup qui euh, j'sais pas, par cet attachement un peu nostalgique à la famille, on reste et on restaure, on investit tout notre fric là-dedans pour sauver le décor pour les restaurateurs... »



# LA MARINE.

## Une ville port, mais un port pour qui ?

L'histoire de Bonifacio ne peut être contée sans parler de la relation que la ville entretient avec la mer. La ville est liée au port, et le port à la ville. La métamorphose de « la marine » dans le temps est une démonstration de l'évolution des pratiques. Longtemps port de pêche, sa transformation récente nous montre la diversité des pratiques et les changements de notre propre représentation d'un port en ville. Sans être passéiste, considérer la navigation et la pêche comme éléments fondateurs de la ville est loin d'être anecdotique.

Au delà du port, un autre lieu se développe dans le Golfe de Sant'Amanza avec de nouvelles pratiques liées aux sports de mer et de pêche.

Quelle est la place du port dans les pratiques quotidiennes des habitants ? Quelle relation y a-t'il entre le port et le reste du territoire ? Comment les habitants perçoivent-ils l'évolution du port ? Et si Bonifacio trouvait aujourd'hui une double polarité entre d'un côté une marina plus axée sur une image contemporaine et de l'autre le Golfe de

Sant'Amanza plus ouvert sur des nouvelles activités touristiques de mer ?

### La parole des habitants :

« ...cette marine on l'a vue autrement, c'est-à-dire que devant tout cet alignement de maisons que vous ne voyez plus euh... c'était un grand quai où y avait de l'**activité humaine** ; des pêcheurs qui arrivaient, des filets qu'on réparait, des nasses qu'on refaisait euh... etc... et maintenant bah c'est des boîtes de nuit qui font du bruit... »

« Ah le port ! bah là on s'rend compte d'un **Bonifacio moderne** stylé quand même !... ça fait très... on s'rend compte de l'aspect touristique, ouvert sur la mer, moi j'aime bien... c'est vraiment caractéristique de Bonifacio j'trouve, le port comme ça qui rentre dans la ville quoi... »

« Mais le cachet du vrai Bonifacio il était là-bas, la vie des pêcheurs ça se passait là-bas ! en fait, y a du passage là, y a un p'tit peu de passage là mais le passage principal... puis les gens... on voyait vraiment les pêcheurs, là on est un peu en retrait, on est de l'autre côté du port donc les gens faut qu'ils fassent tout le tour ! la vente directe sur le bateau n'est plus la même ! ça a chuté au moins de 70% hein ! »

« ...c'était quand même **la nature de ce promontoire sur la mer**, c'était quand même de pêcher et les pêcheurs on les renvoie en face... »

« Ah les pêcheurs, faut les chercher ! Où sont-ils ? parce que la municipalité a fait tout un bâtiment, la maison des pêcheurs, et je n'ai jamais vu un pêcheur vendre du poisson. Donc je ne comprends pas ! »

« ... redonner aux pêcheurs, qu'ils nous ont foutu de l'autre côté-là-bas, de l'énergie ! »

« Euh c'que j'vois c'est qu'avant y avait beaucoup plus de bateaux de pêche et tout ça, et là c'est plus plaisance... »

« ... C'est que je me sens un peu en retrait de mon village, je me sens un peu en retrait de mon village ! mon village, il est là-bas ! il est pas là parce que c'est le chantier pour mettre les bateaux à terre, c'est tout, pour moi c'est ça ! »

« ...le port, forcément, ça reste **une activité qui est touristique** quoi mais pareil j'trouve que ça, ça a pas été bien développé... c'est que j'trouve que par rapport à l'emplacement qu'il y a, au monde qu'il y a, au bénéfice qu'il doit y avoir derrière... et au cadre qu'on a... j'trouve ça super dommage parce que... les gens sont super vite déçus... j'trouve ça vraiment dommage... »



# LA CAMPAGNE BONIFACIENNE.

## Un renouveau de l'utilisation des ressources locales ?

La campagne est historiquement le pendant de la ville de Bonifacio. Lieu des activités agricoles, la campagne bonifacienne était l'espace où l'on produisait les ressources nécessaires à la ville mais également au commerce. La transformation de cette campagne, dans une temporalité assez récente, présente l'évolution de l'utilisation du territoire de la part des Bonifaciens et Bonifaciennes. La relation entre le tourisme et la production des ressources locales peut être une clé de la valorisation du territoire et de ses habitants.

Comment est perçue l'évolution de la campagne ? Quelles sont les attentes des habitants ? Comment l'histoire de cette campagne fait-elle partie du récit proposé aux visiteurs ? Quelle relation peut-il y avoir entre ce que consomment les touristes et la production locale ? Les nombreux restaurants de la ville et de la marine pourraient participer à la construction d'une image touristique de qualité par le développement de nouvelles pratiques de restauration utilisant les ressources in-situ et en valorisant la qualité produite sur le territoire de la commune.

### La parole des habitants :

« À l'époque, le pain était fabriqué avec la farine d'ici »

« ...lui a repris l'exploitation agricole donc il a repris, il a 200 chèvres, il fait le fromage... »

« Y avait des p'tits vergers... c'était pour les gens, pour les habitants d'ici, pour leur subsistance, **ils s'auto-suffisaient à eux-mêmes !** ici vous aviez des figuiers, vous aviez des poiriers, mais d'excellente qualité ! »

« ... c'est-à-dire que tout ce terrain qui était agricole et qui servait à la... **à la nourriture de la ville** euh... est complètement construit par des villas... mais vous comprenez bien qu'il est plus facile, il est moins cher de construire une maison avec quelques parpaings dans une oliveraie que vous avez hérité que de s'amuser à restaurer ici... »

« C'est peut-être la campagne qui va sauver la ville... »

« ...il y a des jeunes qui reprennent (l'élevage)... je pense qu'ils ne font pas assez pour ça, tout est axé sur le tourisme »

« ...ah les vignes, c'est très bien, c'est nouveau ! c'est très bien ! c'est très très bien ! en plus ce sont **des jeunes qui ont repris**, et c'est très bien ! »

« c'qu'il y a c'est que on s'aperçoit... moi personnellement, là je parle pour moi, hein... ce rocher qui flotte dans la méditerranée là, il est **vachement riche** ! que ce soit à la terre, ou à la mer et j'ai appris que justement, avec c'te richesse là, on peut vivre... »

« ...puis en plus c'est vrai qu'est une terre qui est particulière etc... donc si c'est fait correctement, ça sera un vin avec une caractéristique spéciale... ça peut être différent, ça peut être bien si c'est bien maîtrisé quoi ! »

« ...quand tu vois qu'y a des jeunes bonifaciens qui reprennent justement des terrains que c'était sûrement des ancêtres qui avaient les terrains, qui avaient les vignes et qu'on revoit qu'il y a encore des... mais c'est extraordinaire ! »

« On fait trop **la part belle au tourisme** et pas assez à l'agriculture... il faudrait un tiers, un tiers, un tiers et pas 90% de tourisme... pour que tout le monde vive bien »

« À Bonifacio, avant y avait rien qui arrivait d'ailleurs, que ce soit en vin, en légumes, en céréales... »



# UNE HISTOIRE PATRIMONIALE.

## Utilisation et valorisation d'un passé militaire.

La structure de Bonifacio est un somptueux mélange entre une géographie spectaculaire et l'implantation de fortifications assumées dans le paysage lointain. La citadelle présente encore les cicatrices d'une ville haute utilisée par les militaires il y a encore peu de temps. Cet espace délaissé n'a pas encore été réapproprié et réinvesti par les Bonifaciens.

C'est ici le sujet d'un patrimoine culturel mais aussi de l'histoire de la ville qui se déploie sur une grande partie du territoire. Entre les bâtiments, les fortifications, ou encore les nombreux bunkers que l'on peut trouver dans le territoire, l'histoire militaire est présente et mérite d'être présentée au visiteur comme patrimoine culturel.

Quelle est la représentation de ce patrimoine pour les habitants ? Comment est-il utilisé aujourd'hui et comment pourrait-il évoluer ?

### La parole des habitants :

« Dans les souhaits, il faudrait que, quand même, que ces bâtiments euh... anciens, militaires... ces casernes, soient réhabilités. Moi je l'ai toujours connu que comme ça, ça fait plus de quarante ans, quel dommage ! quel dommage... qu'il y ait ce parking devant, avec un bâtiment qui est beau hein ! »

« Bah **il est temps de faire quelque chose** quoi ! concrètement, là il est temps quoi, c'est... c'est la vraie ruine quoi ! »

« ...et quand on parle de patrimoine, il faudrait d'abord parler d'urbanisme... »

« ... ou alors les jeux d'enfants qu'on a mis, c'est bien remarqué, y a la vie et la mort l'un à côté de l'autre mais on aurait p't'être pu le mettre plus loin ou séparé par des végétations... »

« ... c'est que juste y a des touristes, il faut des places, on fait des places, ça s'arrête là !... et moi c'est ça, moi j'dis que, les locaux, un moment donné, c'est-à-dire vous vous êtes là, vous balayez votre tombe, vous avez toute la misère du monde et y a 8 000 personnes qui vous passent à côté, ça tout le monde s'en fout mais en tout cas **les touristes ils peuvent se garer !** »

« Surtout **la caserne génoise** qui est une belle structure ! bon l'autre est nouvelle mais c'est quand même un très bel édifice... »

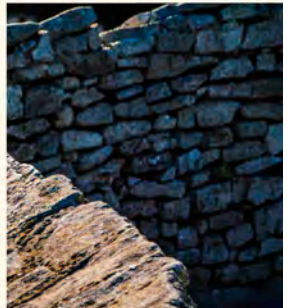
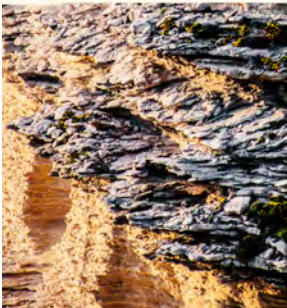
« Euh quand j'étais petite, c'était que des ruines et tout, c'était genre le terrain de jeu super dangereux et mais... c'est vrai qu'c'est... j'sais pas comment dire... c'est beau à voir et si on pouvait le garder ce serait bien mais en même temps avec le manque de place, vaut mieux **en faire quelque chose** quoi... moi j'pense que là... j'pense que c'qui manque c'est des logements, mais pour les gens d'ici... »

« ...c'est une grosse partie de la ville de Bonifacio hein... »

« ... moi c'est quelque chose qui m'gêne... moi j'trouve ça très impudique de traverser un cimetière avec des enfants qui crient, qui ont pas de tenue... parce que genre, c'est écrit sur le guide, c'est à visiter et... **ça dématérialise totalement l'endroit** que c'est... et moi, ça c'est quelque chose qui me gêne... »

« Je pense que toute la ville, en la regardant avec des yeux curieux, est à transmettre et ça serait ça du vrai tourisme ! c'est-à-dire aller découvrir une réalité autre que les gens qui partent... dans des pays où on découvre d'autres constructions... »

« ...parce que la balade justement, jusqu'au cimetière au-dessus de ce moulin, c'est juste quand même magnifique aussi, c'est vrai que ces moulins, ce serait une merveille à réhabiliter ! puis avec un terrain bien entretenu autour quoi !



# ENTRE GRANITE ET CALCAIRE.

## Un lieu façonné par la transformation de la pierre.

Le rocher de Bonifacio n'a pas été facile à conquérir pour y habiter. La pierre calcaire et la roche granitique sont la mémoire du lieu, tant géographiquement que morphologiquement. Socle historique, et témoin séculaire, Bonifacio est un rocher posé sur la mer, au sud du sud, et toute sa mémoire repose sur ses roches. Elles ont été façonnées, travaillées, transformées pour que tout le paysage présente l'ingéniosité que les Bonifaciens ont pu développer pour faire de la roche et de la pierre un élément constitutif de leur quotidien. Ce travail de la pierre se retrouve dans les cheminements, dans les murs de délimitation des parcelles, dans les bâtiments ou encore présent dans les petites architectures de campagne, les baracun. Elle est à la fois la mémoire du lieu, la mémoire du savoir-faire et la mémoire du pas.

Quelle importance cette roche a-t-elle dans le quotidien et dans la mémoire des Bonifaciens ? Est-ce qu'aujourd'hui encore la pierre a une importance dans le paysage de la commune ?

### La parole des habitants :

« ...alors le baracun, c'était pas une maison de berger, c'était un abri pour le... pour le paysan... le paysan bonifacien qui était un paysan citadin ! c'est-à-dire qu'il partait le matin et il rentrait le soir ! et attention ! il se changeait... il mettait son beau pantalon... »

« ...**l'âme qui ressort dans les vieilles pierres !** donc oui, y a l'histoire bien évidemment ! on sent que c'est chargé d'un vécu riche historiquement... »

« ...vous arrivez du plateau, vous voyez toute cette ville sur le promontoire, voilà bon vous vous dites que un jour malheureusement... ce promontoire risque de faire 'plouf' ! parce qu'évidemment l'érosion fait que la falaise est creusée en dessous et qu'un moment donné le promontoire sera beaucoup trop prononcé pour tenir tout seul quoi... mais bon voilà ! jusque-là on profite de ce côté majestueux ! »

« Mais le problème c'est que tous les jours **on perd un patrimoine** énorme hein, quand ils construisent leur baraque... ils enlèvent éventuellement des trucs qui sont très... rares ! »

«... les matériaux ont une âme ! ou je sais pas, ils ont un... ils ont un lien avec le lieu ! »

« ... en changeant le pavage, je crois qu'on va plus loin que de l'esthétique... »

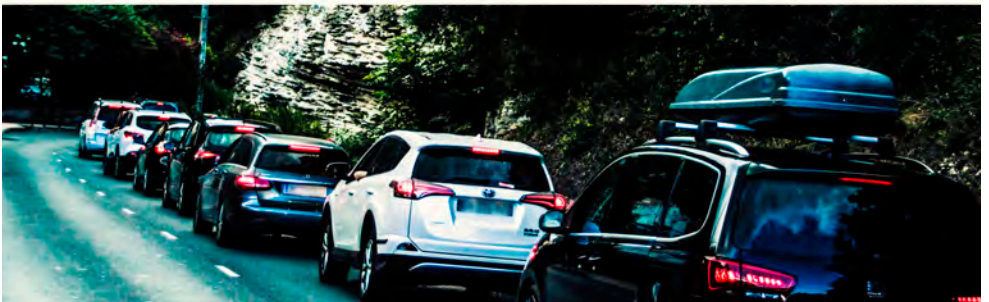
« ...en même temps moi je sais qu'il y a eu énormément de travail là ! déjà **la construction des murs** et après tous les chemins étaient dallés ou presque... c'est très technique ! »

« D'abord, le calcaire, c'est nous ! Les Bonifaciens ! on est la seule ville à avoir du calcaire donc euh... c'est notre... c'est notre référence, voilà. C'est notre rocher ! bon la Trinité c'est du calcaire mais si vous voulez euh... Bonifacio, le cocon, c'est... c'est le calcaire, on se reconnaît dessus »

« Moi je pense que les gens ne savent plus euh, euh... l'usage de certaines constructions etc, c'est pour ça qu'ils les détruisent à tout va... »

« Genre Rue Longue... les grosses dalles en pierre, ça ça m'a marqué aussi dans mon enfance ! »

« ... des gens qui sont au chômage mais des jeunes j'dirais et après, une fois qu'ils savent faire ça, monter les murs, faire des chemins, eh beh **il faut encourager les gens de Bonifacio** à les embaucher... et y a moyen d'orienter les budgets comme ça ou comme ça, c'est tout, voilà... puis là ce serait extraordinaire hein ! »



# LES BOUCHONS.

## Un paysage spectaculaire, mais pas si facile d'accès.

L'attractivité de Bonifacio est phénoménale. En été, les touristes se ruent littéralement pour voir la beauté des falaises et le spectacle de cette ville posée sur son rocher. Etant la ville la plus au sud de la Corse, Bonifacio se retrouve être la ville où la route s'arrête. Seules deux routes principales donnent accès à la ville, venant de Porto Vecchio ou d'Ajaccio.

Les stationnements se font en partie en haute ville et à l'arrière de la Marine. L'infrastructure réclame une réflexion, car les bouchons sont très importants en période estivale.

Comment est vécue la période estivale dans les déplacements des habitants ? Quelles sont les répercussions sur leurs trajets ? Une stratégie de mise en relation entre la citadelle et le reste du territoire pourrait permettre de désengorger une partie du problème, mais permettrait également une approche plus active avec le reste du territoire.

### La parole des habitants :

« Notre gros problème à Bonifacio : on est un mouchoir et on veut en faire un drap. Et on est un cul-de-sac. Et nous notre gros problème, c'est que... au niveau de la circulation, ça n'a pas été fait pour le nombre de gens qui arrivent. Vous avez différents goulots d'étranglement... »

« ... y a une difficulté de la vie au quotidien ici qu'on accepterait parce qu'on sait qu'après tout si on veut rester en ville haute euh ma foi... faut avoir une vie éternelle devant soi pour gérer du quotidien ! »

« ...ceux qui ont les p'tits trains ont aussi le transport assuré de navettes et se sont mis d'ailleurs à l'heure de l'écologie aussi en optant pour les navettes vertes, les navettes électriques, moi j'trouve que pour cette ville c'est super... là j'vois qu'ils ont aussi équipé les agents de ville de scooters électriques, c'est super ! c'est super ! »

«...l'accès principal à Bonifacio, les embouteillages, **c'est l'angoisse tous les étés...** c'est l'angoisse ! »

« ...et vu qu'elle est très ancienne justement, c'était pas prévu pour accueillir autant de monde et ça se ressent, bien évidemment **intra-muros beh ça sature** au niveau circulation... »

« ...on nous laisse monter et arrivés ici, on dit aux gens 'y a pas d'stationnement, faut redescendre'... ils s'sont pétié **3h d'embouteillage**, ils arrivent ici et on leur dit faut redescendre mais j'invente pas hein ! »

« ... y a beaucoup de piétons, y a beaucoup de gens qui s'arrêtent en voiture, y a des livreurs, y a tout ça. Les piétons ils ont quand même, ils ont des zones mais... les endroits où ils marchent sont pas assez, fin... mais euh leur accès il est pas... bon quand on est en vacances aussi on fait pas gaffe ! de toute façon, si la ville était **interdite à la circulation** pour les touristes, ça faciliterait la vie de tout le monde[...] »

« ... une démesure dans le sens d'un **tourisme non contrôlé** et dans le sens d'une infrastructure souffreteuse... »

«... il faut vraiment, par contre, que toutes les structures parkings extérieurs, se développent au plus vite... »

« Le tout tourisme à tout prix, ça ne sert à rien ! c'est que le touriste va arriver, il va en avoir marre d'avoir attendu trois heures à l'entrée de la ville euh... vous qui devez aller bosser, vous en avez marre d'être coincé trois heures dans l'embouteillage pour venir bosser... donc non, ce n'est un plus pour personne un moment donné ! »



# UNE HISTOIRE D'EAU.

Un territoire façonné de la terre à la mer.

La gestion de l'eau a toujours été un sujet à Bonifacio. Ressource souvent rare et difficile d'accès, le besoin en eau pour la vie courante et pour l'agriculture a obligé les Bonifaciens à réfléchir constamment pour l'approvisionnement de cette ressource avant l'installation des réseaux d'eau courante comme nous les connaissons aujourd'hui. Que ce soit les porteurs d'eau, les citernes sous les maisons, la récupération d'eau de pluie à partir des toitures, le fameux puits Saint Barthélémy ou encore la recherche de sources dans le territoire et la gestion de cette eau par des canaux, l'eau a été le marqueur puissant de transformation du territoire et est encore bien présente aujourd'hui, comme le spectre de pratiques passées.

Comment ces systèmes ont-ils survécu dans la mémoire des habitants ? Quelle pratique contemporaine peut-on imaginer autour de la gestion de l'eau ? Et si l'urbanisme contemporain se lançait dans la réappropriation de l'eau comme élément fondateur des structures qui composent nos territoires ?

## La parole des habitants :

« ... pour simplement avoir un certain confort, et bien **on a détruit des canaux**, on a... si, entre guillemets, on ne connaît pas l'importance de ce patrimoine parce qu'on a plus eu l'enseignement... »

« La toute **première réserve naturelle** qui part de la pointe Saint Antoine pour aller à la pointe de Feno, à partir à un milles des côtes, ça c'est une réserve que au jour d'aujourd'hui, je vous parle, elle a peut-être 50 ans ! donc c'est grâce un peu à ça ! que les bouches de Bonifacio sont un peu repeuplées quoi je dirais, voilà ! »

« ... Bonifacio, en soi, ça reste quand même plus le truc un peu balnéaire quoi... c'est on va, on boit un coup sur le port, on monte se balader en ville et puis on repart quoi ! on a l'impression que ça se résume à ça quoi ! »

« La plage c'était **un lieu social !** c'est plus... »

« ...par exemple ici il y avait une économie d'eau ! Et maintenant que votre génération malheureusement et peut-être mes petits enfants vont se battre pour de l'eau, qu'on comprenne, hein ! pour reproduire ou au moins prendre ce qu'il y a... »

« ... toute cette partie là c'était les jardins ! ça s'appelait l'Orto Duzzi, 'l'eau douce'... avant c'était des jardins... ça doit être l'eau qui descendait, l'eau d'infiltration des falaises... donc où il y a maintenant le parking, vous voyez où il y a la station Esso, juste à côté vous avez un grand parking, c'était un jardin... jusqu'au début des années 1970, y avait des jardins... »

« ... on habite là ! et pour aller à l'eau, on prend la voiture, on fait trente kilomètres pour aller à Testa, parce qu'il y a une personne, dans la baie de Figari donc l'eau à Bonifacio, pour nous c'est fini ! »

« ... au lieu de dire 'on a la chance d'avoir ces grottes' eh bien on le considère comme un mérite et donc qui dit 'mérite' dit 'c'est ma propriété' ! ils vous baladent les touristes à S'Dragulinu bien c'est pas la peine ! elle a complètement été détruite ! elle avait un tapis d'orient, mais autrefois on y entraît à rame et quand on y rentrait avec notre bateau moteur, moi j'ai vu mon père éteindre son moteur, on y rentrait à rame pour respecter ces mousses qui sont très particulières et au soleil plongeant elles devenaient violettes, vertes etc... vous pouvez y aller à n'importe quelle heure, y a plus aucune couleur ! ça, ça a été détruit, détruit, à mon avis irrémédiablement. »

« Moi j'ai appris à nager dans le port ! maintenant je vais pas me jeter dans le port hein... vous avez vu c'qu'il y a ?! horrible ! c'est gentil quand tu dis horrible... **moi je me baignais dans le port**, je me baignais dans le port... »

« ...vous avez l'eau qui descend au niveau de Cartarana, qui est plus haut derrière nous, qui descend, après vous avez tous les canaux au niveau de la Vallée Saint-Julien... »



## Partir de la parole pour être force de proposition sur le projet urbain.

Comme nous le pressentions, ce **travail de terrain** a été pour nous la possibilité d'expérimenter une autre **méthode de travail**. Dans cette période de globalisation, où le mot « métropolisation » vient souvent prendre le pas sur les territoires, il nous semble important de s'approprier de nouveau l'échelle communale. Il y a des structures sociales et géographiques à l'échelle de la commune que l'on ne peut que difficilement appréhender à l'échelle globale. Et c'est pourtant à cette échelle que se jouent les notions de cadre de vie, de solidarité et de bien être.

Par notre pratique, nous tentons de démontrer à quel point les phénomènes de globalisation liés à l'évolution économique des deux derniers siècles ont poussé le système à se déraciner, petit à petit, du socle naturel et des pratiques ancestrales qui existaient sur les territoires. Au regard de l'évolution climatique, des problématiques économiques et sociales qui se créent autour de la pratique touristique, il nous semble nécessaire d'invoquer une matière de terrain qui permettra de **mettre en oeuvre des hypothèses urbanistiques qui prennent réellement en compte les personnes qui vivent sur le territoire**.

C'est en ce sens que nous imaginons notre pratique en tant qu'architecte.

Dans cette optique, en bas de chaque panneau nous avons souhaité présenter des références d'actions d'autres endroits au regard des thématiques qui sont ressorties des entretiens. C'est ici que **nous re prenons notre rôle de concepteur**, en offrant un champ des possibles qui pourrait ouvrir vers des **projets concrets**.

### LA COQUILLE VIDE.

Exemple : Workshop pluridisciplinaire, à Foix

Des étudiants spécialistes en aménagements urbains venus de Foix, de Paris, de Versailles ou de Toulouse, ont investi le territoire pour présenter à la mairie une approche urbaine pour le projet de reconquête du centre historique de la ville.

Ce workshop, coordonné conjointement par la direction départementale de l'Ariège, la Ville et l'antenne fuxéenne de l'universitaire Jean- Jaurès, mobilise une équipe pluridisciplinaire d'étudiants. Dans un premier temps, les élèves du master développement des territoires ruraux ont préparé le terrain. Pendant plusieurs jours, ils ont recueilli les attentes des Fuxéens, avant de faire des propositions de projet qui aideront à la prise de décision politique.

En Arriège, les élus de la ville de Foix ont organisé un workshop avec des étudiants de différentes disciplines afin d'avoir différentes approches concernant la reconquête du centre historique.

La ville de Bonifacio pourrait ouvrir un travail de réflexion participative entre habitants, élus et étudiants pour tenter plusieurs approches d'évolution de la ville face au tourisme.



## LA MARINE

Exemple : Pescatourisme, à Arcachon

Le Pascatourisme est la possibilité pour un touriste d'expérimenter le travail de la pêche le temps d'une journée avec les pêcheurs de la région. Le but est de faire connaître aux gens le métier, car c'est une pratique souvent dévalorisée.

Le but est de permettre de voir tout le cheminement qu'il faut pour avoir des produits consommables. C'est offrir une vision du métier allant ainsi de l'activité à la production jusqu'à la consommation. Cela affirme la valeur du produit, en présentant un métier qui ne détruit pas tout, car la pêche est sélective.

Le tourisme est une opportunité de faire évoluer les pratiques. Au-delà d'une rentrée d'argent, la relation entre « visiteur » et « visité » peut être complètement utilisée pour créer de nouvelles interactions entre les habitants locaux et les visiteurs.

Bonifacio pourrait être un territoire réellement novateur, mettant en relation les pratiques locales et le tourisme.



## LA CAMPAGNE BONIFACIENNE

Exemple : COEUR PAYSAN, à Colmar

Pour Cœur Paysan, « Manger local n'est pas un effet de mode, c'est simplement du bon sens ! ».

Cœur Paysan, est le lieu où la notion de « manger local » trouve sa forme d'expression la plus aboutie. Manger local c'est rétablir un lien au temps, aux saisons, aux saveurs. C'est raccourcir la distance qui sépare la fourche de la fourchette. C'est enfin mettre un terme à l'anonymat alimentaire. Derrière chaque produit proposé à la vente il y a un producteur qui s'engage. Ce message sera porté quotidiennement chez Cœur Paysan. Les producteurs seront présents dans le magasin au contact direct des consommateurs. // [www.coeur-paysan.com](http://www.coeur-paysan.com)

En Alsace, des agriculteurs ont uni leurs forces pour racheter un supermarché.

Cet exemple prouve qu'il serait possible d'unir la production locale de Bonifacio et de proposer aux visiteurs des produits du territoire qu'ils visitent.



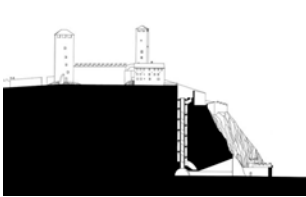
## UNE HISTOIRE PATRIMONIALE

Exemple : Castel Grande, à Bellinzona, Suisse

Aurello Galfetti à propos de la restauration du site : « Une restauration est toujours un beau travail, mais elle reste une restauration, c'est à dire la transformation de quelque chose qui existe déjà. Dans le cas de Castel Grande, il en existait déjà une grande partie au préalable, et mon pari a donc été celui non pas tellement de le restaurer, mais de le transformer ; et avec ceci j'entends renouer avec ce slogan que j'avais lancé à l'époque «CONSERVER EGALE TRANSFORMER !». Je pense qu'une des seules manières, une des manières sûres de conserver sans momifier - sans détruire à jamais à travers la restauration conservatrice - c'est de transformer.»

Bonifacio est à un moment de rupture de son évolution. Les choix politiques qui seront faits sur le patrimoine incroyable de la ville permettront sa transformation.

La transformation peut préserver et développer la vie locale, en évitant le devenir vers une ville-musée.



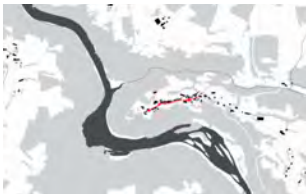
## ENTRE GRANITE ET CALCAIRE

Exemple : Requalification des espaces publics, à Chaliers

L'agence d'architecture Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés a travaillé au réaménagement des espaces publics du village. Volontairement sobres, les aménagements projetés sont les suivants : reprise intégrale du réseau d'eau pluviale, création d'un caniveau en gneiss latéral qui est implanté soit d'un côté soit de l'autre de la chaussée en fonction des besoins, conservation et réintroduction de bas-côtés en herbe animés par des arbustes et des vivaces rustiques, bande roulante en teinte claire réalisée à base d'agrégats granitiques, réalisation de dallages en plaques de gneiss pour les placettes et pour les seuils des habitations. // [www.atelierarchitecture.fr](http://www.atelierarchitecture.fr)

Le lien entre l'histoire et le futur de Bonifacio se fait, en partie, par son rapport à la pierre et les pratiques que les habitants ont, dans leur quotidien, avec la matérialité propre du territoire.

Le granite et le calcaire sont des éléments constitutifs du territoire, et très certainement des éléments à garder dans les projets d'aménagements.



## LES BOUCHONS

Exemple : Les Diablines, à Aix-en-Provence

Les diablines sont un exemple parmi tant d'autres. Ce sont des véhicules électriques, qui circulent toute la journée dans les rues étroites et semi-piétonnes du centre historique de la ville d'Aix-en-Provence. Un passage toutes les dix minutes sur plusieurs circuits. Pas de point d'arrêt sur l'itinéraire, chacun peut faire un signe au conducteur pour monter à bord du véhicule.

C'est une approche urbaine des mobilités dans les centres historiques permettant de limiter les déplacements en voiture. // [www.la-diabline.com](http://www.la-diabline.com)

La circulation est la problématique majeure qui ressort des entretiens avec les habitants sur la thématique du tourisme. Une réflexion à l'échelle de la commune semble nécessaire au regard de l'enjeu sur ce thème particulier.

Le transport peut également être le vecteur d'un urbanisme touristique novateur.



## UNE HISTOIRE D'EAU

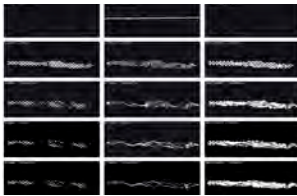
Exemple : Renaturation de l'Aire, à Genève

Le cycle de l'eau est certainement l'un des enjeux les plus importants de notre temps. Dans la campagne genevoise, canalisée dès la fin du XIXe siècle, la rivière l'Aire est l'objet de vastes travaux de renaturation. Polluée, interdite à la pêche et à la baignade, la canalisation en béton aggravait les risques de crues en aval, menaçant le futur centre de Genève qu'est la Praille avec ses infrastructures.

Menée dès les années 2000 par les services de l'Etat de Genève, la renaturation de l'Aire s'affirme comme un vaste projet paysager où des solutions novatrices en hydrologie, biologie et architecture sont expérimentées par l'Atelier Descombes Rampini Architecte et Superpositions.

L'eau est très certainement l'un des éléments les plus importants de la pensée urbanistique à venir. Bonifacio a une histoire particulière avec l'eau qui, par chance, n'a pas encore disparu du paysage, entre la terre et la mer.

Se réapproprier cette gestion de l'eau pourrait offrir une approche d'un tourisme encore plus ancré dans l'histoire de Bonifacio.



# UNE OUVERTURE...

La résidence est une étape. La Maison de l'Architecture de Corse continue d'explorer le thème « Architecture, aménagement et Tourisme » à travers ses actions de sensibilisation.



## Table ronde : Quoi et comment construire pour le tourisme ?

Evènement collatéral organisé par la Maison de l'Architecture de Corse le jour de la restitution de la résidence. En présence du Maire, du Comité de pilotage de la résidence et des résidents, ainsi que de nombreux élus, des représentants d'institutions, des habitants, des architectes et des professionnels du tourisme.

Michèle Barbé, architecte.  
Présidente de la Maison de l'Architecture de Corse

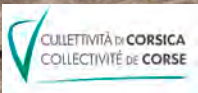
## Une méthodologie reproductible.

La résidence a été **un temps d'expérimentation** dans le but de questionner le rôle de l'architecte dans un sujet aussi contemporain que celui du tourisme, mais de questionner également le rapport des architectes aux autres disciplines.

Ce travail a permis de révéler une parole habitante, et dans le cadre de la résidence notre travail s'arrête là. Mais nous voyons dans cette démarche la possibilité d'en tirer **des hypothèses projectuelles** qui pourraient orienter le devenir du territoire au regard des questions posées par les personnes qui le pratiquent. C'est ici, selon nous, **une richesse incroyable** qui pourrait valoriser des décisions politiques sur l'aménagement du territoire.

Toute l'équipe de la résidence souhaite encore une fois remercier la Maison d'Architecture de Corse, la Mairie de Bonifacio, les différents partenaires ainsi que les habitants pour cette expérience.

Nommos Architectes,  
Arnaud Réaux, Zoé Bouana, Véronique Victorion, Natacha Nitschek



## Annexe 10 Évolution de la fréquentation de l'île Lavezu

### RISERVA NATURALE DI I BUCCHI DI BUNIFAZIU

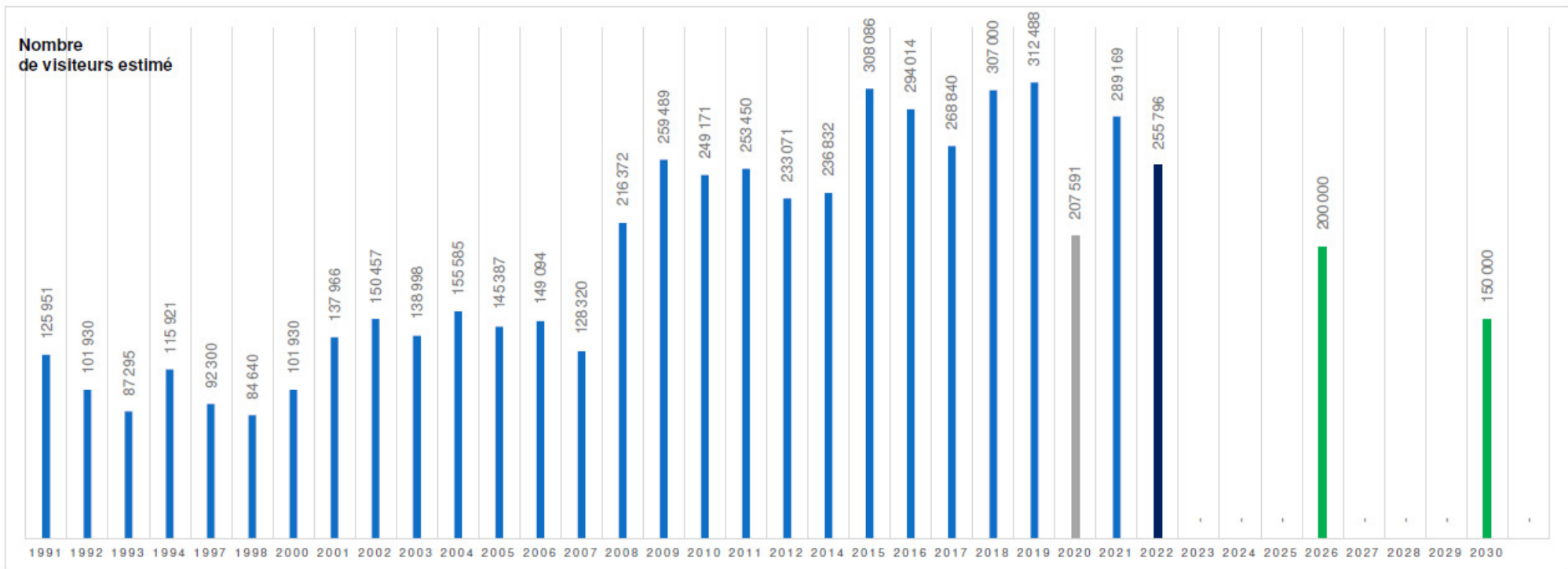


Figure 93 Evolution inter annuelle de la fréquentation totale de l'île Lavezu (bateliers, charters, bateaux restaurants, loueurs, nautisme diurne). En vert orientations de gestion

# ANNEXES

# BONIFACIO

LE PROJET GRAND SITE DE FRANCE